

# Réaménagement de la Place de la Providence

« Inventer la place publique de demain  
**Marseille ville résiliente** »

# BILAN DE LA CONCERTATION



Je dessine ma place idéale  
pour La Providence

Bibliothèque  
Alcazar

Manel



Bilan réalisé par :



Reçu au Contrôle de légalité le 25 octobre 2022

# Sommaire

<b>RAPPEL DE LA DÉLIBÉRATION.....</b>	<b>5</b>
<b>LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION.....</b>	<b>9</b>
Rappel des éléments de contexte.....	9
Objectifs et attendus de la concertation.....	11
<b>LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION.....</b>	<b>13</b>
Les éléments de la concertation réglementaire.....	13
En complément à la concertation réglementaire, un processus d'implication des parties-prenantes.....	17
Les perspectives pour la suite.....	27
<b>L'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS.....</b>	<b>29</b>
Les impacts du projet sur le fonctionnement, les usages, la gestion du périmètre élargi.....	30
Les contributions pour l'aménagement de la place.....	37
<b>ANNEXES.....</b>	<b>49</b>
Délibération URB 017-1822/17/CM.....	50
Contributions portées sur le registre numérique.....	56
Contributions portées sur le registre papier.....	59
Contributions des commerçants dans le cadre de l'atelier du 9 juin 2022.....	65
Publications presse annonçant la concertation réglementaire.....	74
Certificats d'affichage des avis de concertation publique.....	78
<b>Notes et remarques libres.....</b>	<b>84</b>



# RAPPEL DE LA DÉLIBÉRATION

Par délibération en date du 30 mars 2017, le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a approuvé les modalités de concertations publiques pour les projets situés dans les pôles opérationnels des quartiers Belsunce et Noailles à Marseille 1er arrondissement.

La délibération rappelle l'engagement renforcé pour le Centre-ville de Marseille actant le cadre des actions à conduire pour dynamiser son attractivité et affirmer sa centralité. Elle rappelle également que le Conseil Municipal de Marseille a approuvé, le 25 octobre 2010, la mise en place de l'**Opération « Grand Centre Ville »** pour contribuer à cette requalification sur 35 pôles de renouvellement urbain

Cette opération d'aménagement a été concédée à la société publique locale d'aménagement SOLEAM. Par arrêté préfectoral du 28 décembre 2015, cette concession a été transférée à l'EPCI compétent auquel s'est substituée la métropole Aix-Marseille-Provence à compter du 1er janvier 2016.

La concession porte désormais le n°T1600914CO (ex-n°11/0136). Le mode opératoire de l'Opération « Grand Centre Ville » prévoit **des concertations spécifiques par pôle**, au fur et à mesure de la définition des projets.

Par délibération du Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence du 30 juin 2016, le nouveau concédant a pris acte des dispositions relatives aux concertations prévues pour l'opération « Grand Centre Ville ».

La **délibération URB 017-1822/17/CM** proposait notamment de poursuivre le processus de consultation par l'organisation de concertations sur le Pôle « National Providence », avec l'aménagement de la Place de la Providence. Concernant cet espace, la délibération rappelait :

*« Le pôle Nationale-Providence marque un jalon dans le parcours de la rue Longue des Capucins, une voie traversante historique du quartier Belsunce, et son épine dorsale Nord-Sud vers la Canebière. Ce pôle inclut :*

- l'îlot des Bains avec l'ancien parking du commissariat et un hammam en ruine,*
- le parking de la Providence, derrière la BMVR.*

*En complément du projet de restructuration de l'îlot des Bains par une opération mixte prévoyant un équipement de proximité et des logements en "accession" déjà entériné, la requalification du parking de La Providence constitue un enjeu majeur pour l'attractivité du quartier.*

*Cette intervention propose la suppression du parking de surface au bénéfice d'un aménagement d'espace public végétalisé de type square, conforme aux préconisations environnementales de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) : il s'agit d'envisager la plantation d'arbres de haute tige en pleine terre pour adopter des mesures de lutte contre le réchauffement climatique par végétalisation. La concertation portera notamment sur les usages attendus pour cet aménagement sur la base du diagnostic et des propositions établis par le programmiste missionné. »*

Sur la base de ce rapport, et vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille-Provence du 29 mars 2017.

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que l'opération d'aménagement « Grand Centre Ville » concédée à la SOLEAM et transférée à la Métropole à compter du 1er janvier 2016 relève d'une logique de renouvellement urbain ;
- Qu'il convient de poursuivre le processus de communication et d'échange par des concertations par pôle ou groupes de pôles pour les projets entrant dans le champ de cette opération, au fur et à mesure de leur définition préalablement à leur mise en œuvre ;

- Que certains projets ont vu leur programme affiné conformément aux modalités opératoires de cette opération, et sont prêts à être soumis à une concertation publique dont il convient de fixer les modalités.

**Le Conseil Métropolitain a délibéré et approuvé dans un article unique les modalités de concertation publique** précisées par le rapport pour les opérations conduites par la SOLEAM dans le cadre de l'Opération « Grand Centre Ville ». Pour le « Pôle Nationale-Providence : Aménagement de la Place de la Providence », la délibération arrête le principe suivant :

*« Cette intervention propose la suppression du parking de surface au bénéfice d'un aménagement d'espace public végétalisé de type square, conforme aux préconisations environnementales de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) : il s'agit d'envisager la plantation d'arbres de haute tige en pleine terre pour adopter des mesures de lutte contre le réchauffement climatique par végétalisation. »*

L'intégralité de la délibération est jointe en annexe au présent bilan.





PARIS

MARY-JANE

PARIS

PARIS

# LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

## *Rappel des éléments de contexte*

Le projet de requalification de la place Providence s'inscrit dans le périmètre d'intervention du pôle Nationale Providence (quartier Belsunce- 13001) inclus dans l'Opération Grand Centre Ville. Ce quartier globalise de nombreux projets de rénovation urbaine financés dans le cadre de l'ANRU.

Ces opérations tendent à atteindre les objectifs suivants :

- favoriser un développement partagé du territoire,
- donner une place essentielle aux enfants et aux jeunes,
- réduire le socle de précarité et favoriser l'accès aux droits des populations,
- améliorer et produire des logements répondant à une gamme diversifiée.

Dans ce tissu urbain dense et foncièrement complexe, les actions de rénovation à conduire doivent concourir à traiter de façon continue des îlots urbains.

L'intervention de SOLEAM sur le pôle Nationale Providence, et plus largement sur le quartier Belsunce dans sa partie sud s'articule autour de deux équipements majeurs, **la requalification de la place de la Providence** et la construction d'un centre Municipal d'animation à vocation municipale, destiné à compléter le dispositif péri scolaire qui accueillera une centaine d'enfants et permettra de réserver le CMA Dugommier aux adolescents.

La place de la Providence est située au cœur du quartier de Belsunce, dans un quartier très densément bâti. La présence de ce vide urbain au sein du quartier constitue donc une **opportunité de créer au sein du quartier un espace public de grande dimension**. Il permet également de mettre en valeur certains des linéaires de façades bordant la Place.

Cet espace offre une respiration dans un tissu urbain très dense et constitue en particulier une ponctuation le long du parcours Est-Ouest entre les deux espaces publics majeurs que sont les allées Gambetta et le Cours Belsunce. Sa position centrale en fait un point de rencontre où les déplacements piétons et modes doux devront être privilégiés.



Sur le secteur élargi autour de la place, les enjeux et pratiques sont multiples : les immeubles accueillent dans leurs étages une grande partie de logements locatifs tandis que les rez-de-chaussée restent en grande partie occupés par des commerces de gros de la filière « mode » bien qu'une partie de cette activité se soit délocalisée depuis 2018 pour intégrer le MIF 68, plateforme de logistique de la filière textile dans le quartier de l'Estaque.

Les rues sont étroites, les constructions denses et la configuration urbaine laisse peu de place aux espaces vides, y compris dans les cœurs d'îlots souvent encombrés par des annexes multiples. Ces éléments révèlent donc **des besoins très importants d'espaces publics qualitatifs**. L'opportunité d'aménager le périmètre disponible apparaît alors comme une opportunité rare.

**Son aménagement devra répondre aux attentes et usages du quartier tout en respectant et en intégrant les contraintes techniques et patrimoniales qui s'imposeront à nous.**

Cette place est actuellement occupée par un parking en surface de 82 places, clos et payant. Par ailleurs, l'offre de stationnement dans le périmètre d'étude est de 33 places gratuites, 76 places payantes et 9 places « réservées ». Le site offre donc un total de 243 places.

Le parking Providence dont la gestion est confiée à EFFIA qui en assure l'exploitation fait l'objet d'une Délégation de Service Public de MPM pouvant être arrêtée à tout moment. Il fonctionne 24/24h et la durée du stationnement est limitée à 24h. Il est utilisé en majeure partie par des usagers en déplacement professionnel (soit 3 usagers sur 5 stationnements), en lien avec l'activité commerce de gros du quartier, le motif achats /courses venant en 2ème position.

Le taux de rotation observé y est élevé : 83% des véhicules stationnent moins de 3 heures. Le parking Providence peut être qualifié de parking d'habités. La suppression de 82 places de stationnement au tarif le plus attractif de l'hypercentre marseillais, de surcroît dans un quartier accueillant historiquement des établissements de commerce textile en gros devra **s'accompagner de propositions d'aménagements connexes permettant de suppléer cet usage.**

Une étude de programmation pour la requalification de cette place est en cours. Le marché du programmiste prévoit la production d'un préprogramme, l'établissement du programme, et une participation aux actions de concertation.

Le pré-programme a donc constitué le socle soumis à la concertation, afin de l'enrichir, de l'amender et de pouvoir éclairer les choix stratégiques pour la finalisation du programme. La phase de concertation s'est donc déroulée après les entretiens avec les différents services techniques et gestionnaires de la ville, l'ABF, les élus de secteurs et thématiques permettant de définir les enjeux de la requalification de cet espace et de déterminer les contraintes du site qui vont s'imposer au projet de façon à ne pas créer d'attentes lors de la concertation sur des demandes non réalisables.

## ***Objectifs et attendus de la concertation***

Les modalités de la concertation définies par la délibération du conseil métropolitain du 30 mars 2017 (URB017-1822/17/CM), sont les suivantes :

- Une exposition publique des documents explicitant le projet pendant un mois, dans un lieu public ;
- Des registres mis à disposition du public, permettant de consigner les remarques, questions et observations des habitants et usagers ;
- Une permanence technique, dont le calendrier a été précisé dans l'avis public, permettant d'apporter des explications et répondre aux questions.

Une mission d'assistance à l'ingénierie et à la mise en œuvre de la concertation a été confiée à un prestataire. Elle consistait à répondre à ces modalités réglementaires de concertation et avait pour objet de proposer d'autres outils pouvant être déployés pour élargir la concertation. Il était également attendu que le prestataire retenu puisse accompagner la maîtrise d'ouvrage une fois le bilan de la concertation tiré.

**La concertation mise en œuvre devait permettre de répondre aux objectifs suivants :**

- créer une dynamique autour du projet**
- afficher les objectifs et les orientations du projet**
- valoriser, susciter l'intérêt, l'adhésion et l'implication**
- animer, engager le débat et l'échange**

Les différentes facettes attendues de cette assistance portaient sur :

- la conception de la méthode selon le projet de requalification et la cible,
- le conseil en matière de communication de proximité et de concertation, notamment la réflexion sur des outils à mettre en place,
- l'assistance à la conception de tous types de supports visuels nécessaires à ces échanges et présentations : aide à la définition du contenu rédactionnel, iconographie, illustrations techniques,
- l'organisation d'évènements (réunions, visites, ateliers de travail, etc.)
- l'évaluation de la concertation ou de l'action menée dans le cadre d'un bilan de la concertation à présenter dans le cadre d'un Conseil Métropolitain.

# LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

Le processus de concertation a reposé sur différents moyens et outils mis en œuvre par le maître d'ouvrage (Aix-Marseille-Provence Métropole), son délégataire (la SOLEAM) et par le prestataire retenu par ce dernier. La ville de Marseille et la mairie du 1<sup>er</sup> secteur ont également été totalement impliquées dans le processus.

## Les éléments de la concertation réglementaire

- **Un affichage réglementaire en Mairie et au siège de la Métropole et des publications presse annonçant la concertation**

La concertation réglementaire et les modalités de cette concertation ont été annoncées par affichage en Mairie et au siège de la Métropole (certificats d'affichage en annexe). 3 publications presse ont également annoncé cette concertation (en annexe également).

- **Une réunion publique, organisée le 24 mai 2022 au CMA Sénac.**

Cette réunion avait pour objectif la présentation des ambitions et des contraintes techniques et réglementaires du projet, ainsi que l'annonce du calendrier et de la méthodologie de concertation.

La réunion publique a été annoncée par affichage dans le quartier, invitations mail par la Mairie de Secteur, diffusion sur les réseaux sociaux.

Elle a été introduite par Mme Sophie Camard, maire du 1<sup>er</sup> secteur, Mme Mathilde Chaboche, Adjointe au maire en charge de l'Urbanisme et Mme Perrine Prigent, Conseillère municipale



**LA METROPOLE**  
Cadre de vie

**Réunion publique**  
24 MAI - 18h  
à l'espace Sénac  
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE  
DE LA PROVIDENCE

La Métropole Aix-Marseille-Provence a confié à SOLEAM l'aménagement de la Place de la Providence dans le cadre de l'Opération Grand Centre-Ville. Cette opération s'intègre dans le projet partenarial d'aménagement du centre-ville, copiloté par la ville de Marseille, la Métropole AMP et l'État.

Pour lancer cette démarche de concertation, une **réunion publique est organisée** avec l'ensemble des partenaires du projet le **mardi 24 mai à 18h à l'Espace Sénac** (2 rue Sénac-de-Meilhan, 13001 Marseille).  
Tout le monde peut y participer!

Au programme de cette réunion publique:

- Présentation des ambitions et des contraintes (techniques et réglementaires) du projet;
- Calendrier et méthodologie de la concertation.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC:

soleam | VILLE DE MARSEILLE | MARSILLE 1&7 | La Métropole Aix-Marseille-Provence

déléguée à la valorisation du patrimoine, à l'amélioration des espaces publics et à la place de l'eau dans la Ville.

Le support de la réunion publique (en annexe), présentait le cadre général, les ambitions pour le projet, les étapes déjà réalisées, les « constantes » liées aux contraintes techniques ou réglementaires, les premières analyses menées lors des études préalables et des premières rencontres, les grands enjeux pour le projet, ainsi que la méthodologie et le calendrier du processus de concertation.

**Plus de 90 personnes ont participé à cette réunion publique**, parmi lesquelles les commerçants grossistes étaient majoritaires.



- Une exposition publique des documents explicitant le projet pendant un mois, à la mairie du 1<sup>er</sup> secteur ;

Cette exposition s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2022. Elle était constituée de 3 kakemonos présentant les éléments de contexte et de diagnostic initial, les ambitions du projet d'aménagement et les grands principes au stade du pré-programme, ainsi que les pistes à travailler collectivement dans le cadre de la concertation réglementaire et du processus de co-construction [cf. ci-après].



### LA PLACE DE LA PROVIDENCE

La Métropole Aix-Marseille-Provence a confié à SOLEAM l'aménagement de la Place de la Providence dans le cadre de l'opération Grand-Centre-Ville. Cette opération s'inscrit dans le projet partenarial d'aménagement du centre-ville, co-piloté par la Ville de Marseille, la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Etat.

#### UNE PLACE À INVENTER ENSEMBLE DES TEMPS D'ÉCHANGES ET DE CONCERTATION PROGRAMMÉS

- Ateliers avec les parties prenantes**
    - Atelier commerçants : 7 juin à 18h (CMA - Sénac)
    - Ateliers scolaires : dans la semaine du 13 juin
    - Ateliers mixtes : 14 juin à 17h (Place de la Providence) ; 22 juin à 16h (Rafel Vétère)
  - Ateliers permanents techniques**
    - Jeudi 2 juin de 9h à 12h ;
    - Mercredi 8 juin de 16h à 17h ;
    - Vendredi 17 juin de 16h à 18h ;
    - Mardi 21 juin de 9h à 12h.
- Exposition publique en Mairie de secteur (jusqu'au 30 juin)  
Registre à disposition du public en Mairie de secteur 6 au format numérique



### UN ENVIRONNEMENT À VÉGÉTALISER

- Belsunce, un quartier du centre-ville très minéral qui faut rendre et rendre agréable à vivre
- De nombreux petits espaces publics à développer et à valoriser
- Un quartier dense, entouré de grands axes végétalisés mais une circulation interne difficile, surtout pour les piétons



Une opportunité pour inventer un nouvel espace public adapté aux défis du changement climatique.



### LA PLACE DE LA PROVIDENCE

#### UN QUARTIER BIEN ÉQUIPÉ ACCUEILLANT UNE POPULATION FAMILIALE



- Une forte concentration d'équipements socio-culturels, d'écoles, d'activités et d'acteurs associatifs
- 9 252 habitants en 2018 dont 31 % de moins de 26 ans
- Environ 4 000 logements en 2018 dont 18 % de logements sociaux
- 40 % de locataires
- Un faible taux d'actif des 15-64 ans (45 %)



#### UN QUARTIER COMMERCIAL EN MUTATION OÙ PRÉDOMINE LE COMMERCE DE GROS

- 393 points de vente avec une évolution importante de la vacance (de 18 % en 2016, à 30 % en 2021)
- 42 % des grossistes se regroupent autour des rues Tapis Vert, Petit Saint-Jean et Nationale
- 41 m<sup>2</sup> de surface de vente en moyenne par local commercial



#### UN STATIONNEMENT D'HABITUÉS ESSENTIELLEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ COMMERCIALE



- En 2021, 60 % des usagers utilisent le parking pour motif professionnel (contre 75 % en 2013)
- 41 % des véhicules stationnent moins d'une heure dans le parking
- 58 % des usagers du parking viennent des Bouches-du-Rhône (34 % de Marseille)
- Une quarantaine de places de livraison neutralisées par des véhicules de particuliers

L'amélioration de l'attractivité résidentielle et commerciale de Belsunce passe par un travail sur les circulations, le stationnement et la qualité des espaces publics.



### LA PLACE DE LA PROVIDENCE : LES AMBITIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

- Offrir aux habitants de Belsunce un nouvel espace public de qualité
- Supprimer le parking et co-construire des réponses alternatives

#### LES GRANDS PRINCIPES DU PRÉ-PROGRAMME

Le pré-programme permet de donner les premières orientations d'aménagement et d'assurer aux porteurs du projet la faisabilité de l'opération sur les plans logistique, technique et financier.

- Créer un espace public végétalisé destiné à favoriser les circulations piétonnes et les vélos
- Apaiser les circulations motorisées tout en maintenant le fonctionnement du quartier (livraison, enlèvement des marchandises, ordures ménagères, secours, pompiers...)
- Inscrire le projet dans un site patrimonial à respecter (trame urbaine baroque, respect de la pente naturelle du site, aménagement sobre)

### LES PISTES À TRAVAILLER COLLECTIVEMENT LORS DE LA CONCERTATION

#### Accompagner la transition

- Travailler les mobilités autour de la place (piétons, cycles, motorisés...)
- Co-construire une offre « optimisée » de solutions pour l'approvisionnement des boutiques et les emports de marchandises

#### Concilier nouveaux usages et valorisation de l'histoire du site

- Prendre appui sur un processus de conception collaborative
- Valoriser le patrimoine, accompagner la transformation et l'appropriation sur un temps long

#### Promouvoir des pratiques exemplaires de partage de l'espace public

- Développer une offre d'activités culturelles et sociales sur la place, en prenant appui sur les acteurs du quartier
- Cooccur l'espace en associant les gestionnaires et les services de sécurité

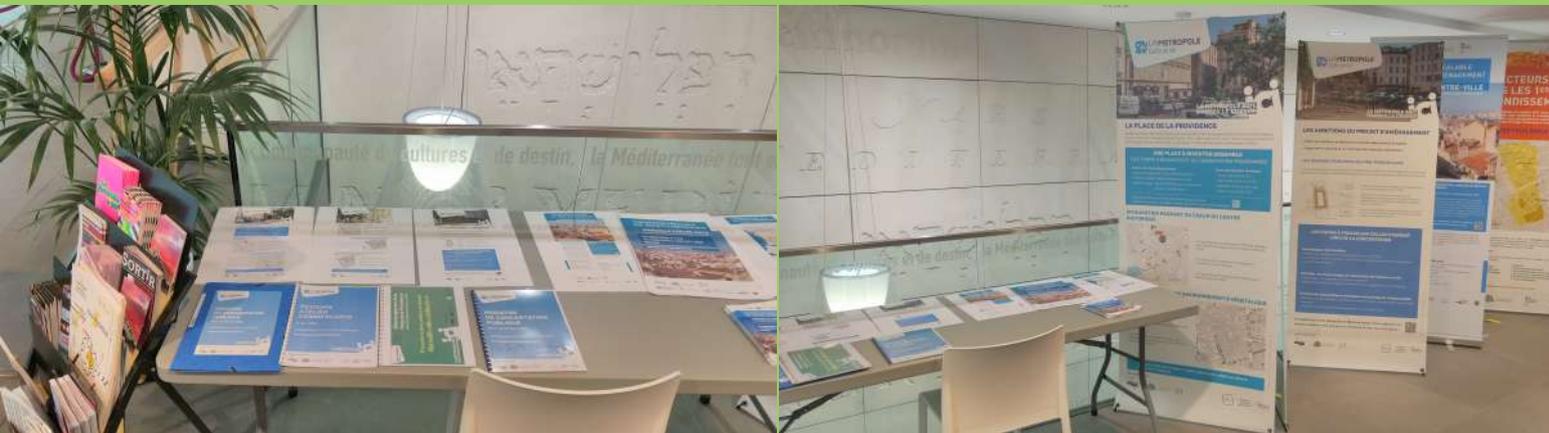
Un registre est à votre disposition en Mairie de secteur. Venez exprimer vos attentes et donner votre avis pour co-construire la Place de la Providence !



- Des registres mis à disposition du public, permettant de consigner les remarques, questions et observations des habitants et usagers ;

Deux registres ont été ouverts et mis à disposition du public :

- Un registre « papier », associé à l'exposition en mairie de secteur. Ce registre a enregistré **9 contributions** (annexées au présent bilan).



- Un registre « numérique », sur le site dédié à la concertation réglementaire de la Métropole [<https://www.registre-numerique.fr/concertation-place-providence>]. Celui-ci a enregistré **4 contributions écrites** (annexées au présent bilan). Les supports mobilisés pour la concertation (planches de l'exposition, support de la réunion publique, synthèse de l'atelier commerçant...) étaient également en téléchargement sur la plate-forme.

**REGISTRE NUMERIQUE** Le dossier [Consulter les contributions](#) [Déposer votre contribution](#)

AU SERVICE DE LA PARTICIPATION DÉMATÉRIALISÉE

## CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PROVIDENCE

OUVERT LE 01/06/2022 À 00 HEURE, CE REGISTRE SERA CLOS LE 30/06/2022 À MINUIT

CONTRIBUTIONS DÉPOSÉES

[Retour à l'accueil](#)

Lucy - Marseille - Registre numérique - 23/06/2022 10h59  
Je découvre que cet espace a le nom de place. Je pensais juste qu'il s'agissait d'un parking ! Du coup, voici un projet providentiel pour changer de regard sur Belsunce. Il y a quelques temps, alors que je n'étais que touriste occasionnel à Marseille, voilà&ag ... [Lire la suite](#)

Quentin - Marseille - Registre numérique - 15/06/2022 19h17  
Bonjour,  
Je suis ravi d'apprendre qu'un réaménagement de cette place en espace vert va avoir lieu. Le quartier est si densément peuplé qu'un espace vert ne nous fera que du bien. Je tenais simplement à ajouter que enlever des places de parking ... [Lire la suite](#)

Maria Campos Herrada - Marseille - Registre numérique - 15/06/2022 11h02  
Bonjour,  
Je suis très contente d'apprendre le passage à la phase de concertation pour l'espace Providence, l'habite le quartier et il est vrai qu'on manque affreusement d'espaces verts. Le square ou la place seraient une bouffée d'air dans ... [> 1 pièce jointe](#)  
[Lire la suite](#)

Franck - Marseille - Registre numérique - 04/06/2022 09h31  
Je suis très en faveur de ce projet. Je suis habitant du quartier. Il a besoin de tranquillité et d'un début de cadre de vie. J'ai une remarques pas directement liée à la place Providence.  
Les rues Tapis vert et Thubaneau servent aujourd'hui ... [Lire la suite](#)

- **Une permanence technique, tenue par le chargé d'opération de la SOLEAM, en mairie de secteur, dont le calendrier a été précisé dans l'avis public, permettant d'apporter des explications et répondre aux questions.**

Les permanences se sont tenues les :

- Jeudi 2 juin de 9h à 12h ;
- Mercredi 8 juin de 14h à 17h ;
- Vendredi 17 juin de 14h à 16h ;
- Mardi 21 juin de 9h à 12h.

Elles ont accueillies **6 personnes** qui sont venues se renseigner.

## ***En complément à la concertation réglementaire, un processus d'implication des parties-prenantes***

Les collectivités porteuses du projet (Métropole Aix-Marseille-Provence et Ville de Marseille) ont souhaité aller au-delà de la concertation réglementaire, en engageant **un processus abouti d'implication des parties-prenantes** tout au long du projet.

Les éléments suivants en présentent la première étape, en phase programmation, étant entendu que le processus se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du projet.

Deux grands enjeux avaient été définis pour cette première phase de la démarche :

- Identifier et analyser les usages qui vont être "contrariés" par le réaménagement de la place, et notamment la suppression du parking. Le processus de concertation devant participer à faire émerger des solutions innovantes, alternatives, d'accompagner la transformation des usages liés aux livraisons, au stationnement, aux circulations, etc.
- Faire émerger les besoins dans un secteur notoirement déficitaire en espaces publics, et pourtant très fréquenté et usité. Il s'agissait ici de porter une attention et une sensibilité forte aux publics les plus fragiles, ou dont la place sur l'espace public est questionnée: place des enfants, nombreux dans ce quartier qui reste familial, place des femmes, place des personnes âgées isolées, place des jeunes.

Dans cette perspective, et dans la continuité des premiers travaux de programmation, il avait été défini que le processus engagé devait porter sur 2 registres :

- celui de l'aménagement de la place, et des approches strictement urbaines;
- celui des processus, qu'il s'agisse du processus d'aménagement possiblement sur un temps long comme du processus, demain, d'animation, de gestion de cet espace public.

Dans ce cadre, ont été organisés :

- **Une série d'entretiens individuels auprès d'acteurs du quartier, associatifs et institutionnels.**

Ces entretiens avaient pour but de "prendre la température" quant aux premières hypothèses issues du pré-programme, et de préparer l'implication des parties-prenantes dans le processus de concertation en construction.

- **L'organisation et l'animation de 3 « bureaux de rue ».**

Il s'est agi ici d'installer un dispositif sur l'espace public, pour aller « à la rencontre » des habitants et usagers. Autour d'une table avec une photo aérienne du site, les passants étaient conviés à venir parler du quartier et de l'espace concerné par le projet : constats, usages, dysfonctionnements, envies, besoins.

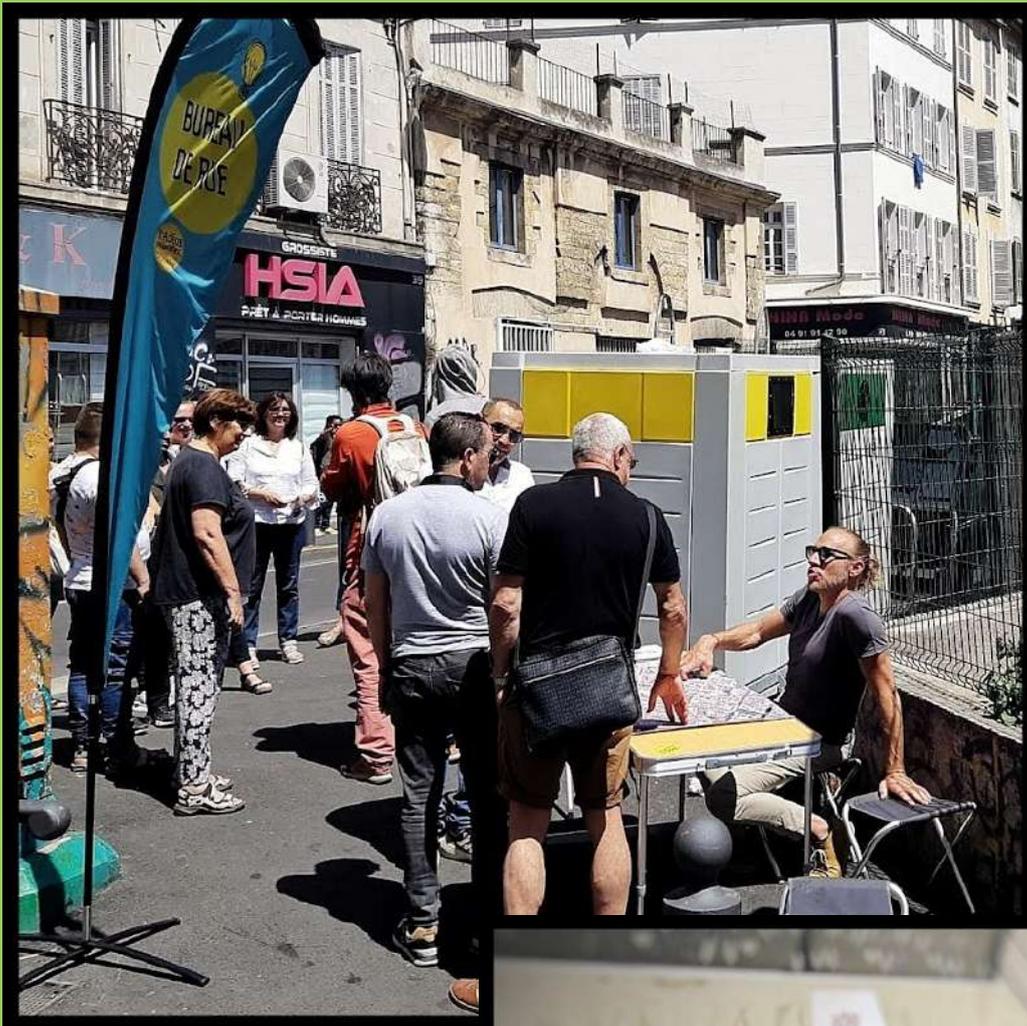
Les 3 bureaux de rue se sont tenus :

- **le mercredi 4 mai** de 13:00 à 18:30, sur la place René Sarvil
- **le mardi 10 mai** de 13:00 à 18:30, à l'espace Velten, rue Bernard Dubois
- **le mardi 17 mai**, de 13:00 à 18:30, à l'angle des rues Nationale/Providence/Convalescents.

La tenue de ces bureaux de rue avait été annoncée par un affichage dans le quartier et une information des acteurs associatifs du quartier, rencontrés lors de la série d'entretiens.

Dans le cadre des 3 sessions de bureaux de rue, **environ 80 personnes** ont été rencontrées et se sont exprimées sur les perspectives du projet.





- **L'organisation et l'animation d'un atelier collaboratif spécifique « commerçants » le 9 juin 2022 au CMA Sénac.**

Face à la très forte opposition des commerçants grossistes du secteur quant à la suppression du parking lors de la réunion publique, le choix a été fait d'organiser un atelier dédié à leurs problématiques. L'atelier était à destination des commerçants en général mais ce sont essentiellement les grossistes qui se sont mobilisés. Après un temps d'introduction rappelant les éléments clés des études menées sur le secteur, la séance a été organisée autour d'un travail en petits groupes. L'objectif était de repartir des besoins, pour ensuite initier des pistes de réponses à ces besoins. Chaque sous-groupe disposait de 2 supports :

- une fiche organisée selon 6 grandes entrées thématiques (accueil des clients et stationnement / chargements, déchargements et livraisons / sécurité / propreté / qualité urbaine / autre) où pour chaque thème devait être posés :
  - les constats aujourd'hui
  - les besoins
  - les pistes d'amélioration
- pour faciliter l'émergence des pistes de solution, et à la demande expresse des grossistes, un ensemble de fiches leur était proposé.



**Près de 70 commerçants s'étaient à nouveau mobilisés.**

- **L'organisation et l'animation de deux ateliers collaboratifs avec les habitants et usagers.**

Deux ateliers à destination des habitants et usagers du quartier ont été organisés. Ils se sont tenus :

- **le 16 juin** de 17:00 à 19:00 place de la Providence
- **le 22 juin** de 16:00 à 18:00 à l'îlot Velten, devant le centre social Bernard Dubois.

Également organisés par tables de 8-10 personnes, les ateliers étaient organisés en 2 séquences :

- Une séquence « constats / besoins », avec une fiche permettant de recueillir les contributions du groupe
- Une séquence « prospective », à partir d'une méthode de photo-langage, pour faciliter l'expression des usages souhaitables et souhaités et des ambiances à rechercher.

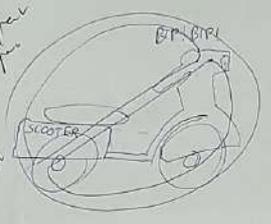
**Une trentaine d'habitants** a participé à ces ateliers.



On peut  
avec l'eau et jouer  
se rencontrer



peu de  
habitant par  
ce terrain par  
le terrain  
portant

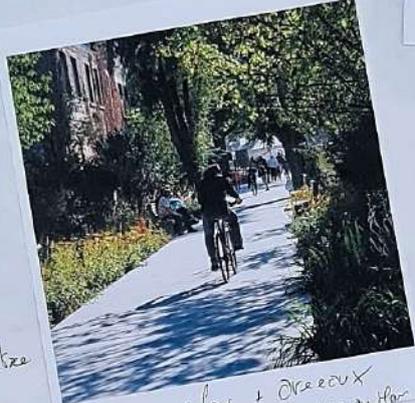


avoir des amies "collectives", à l'a  
part se retrouver à + de 4, confortables



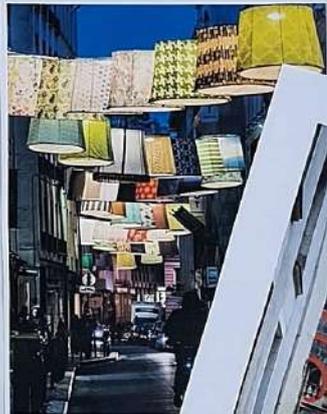
faire des  
choses ensemble,  
& rencontrer en  
jardins, faire  
de camp  
collectif!

lieux de rencontre  
favoris + pour  
par exemple pour les  
personnel de la collectivité  
pour un projet  
collectif



places vélos + piétons  
+ piétons, aller au parc  
à vélo

être partie, différenciation, qui  
permet que l'on s'approprie plus  
le quartier et donc qu'a le respect



plus de  
animaux  
biodiversité



jeux d'enfants = table  
"accueillant"  
bien fait pour



plus de vert que de  
bitume = il est tout pas  
bitume = vrai sol  
mais terre!

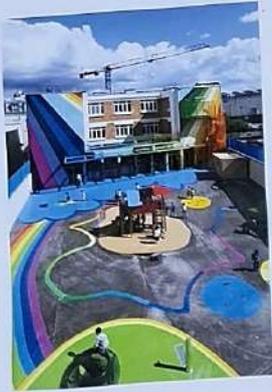
pour "circuit court"  
remplacer les matériaux  
existants sur site si on  
peut, à ce qu'a trouvé  
dans la fouille, le voisin



Communiquer = sur le par-  
qui est sur le commun



De l'eau "potable"  
parce que on peut boire = à utiliser à  
un robinet!



→ il y a des  
couleurs,  
des "détours" pour  
jouer, des figures pour jouer  
Le bâtiment est  
arrondi à la place.  
→ couleurs pour égayer  
le quotidien.  
des couleurs  
parce que la ville est  
trop grise  
on peut sentir  
dehors.



pour voir faire des repas partagés  
se retrouver, le nouveau



Vendure = bal d'air frais  
fait chaleur  
Espace "ouvert"

pour de se reposer, avec  
la verdure

d'avoir au  
pied des arbres



"Pouvoir créer des animations  
du lien par le oral, les  
asso, se retrouver  
C'est plein air"



multifonctionnelle  
et esthétique + fraîcheur

→ mobilier urbain en un temps long et jeux  
mixte + matériaux : avantage de bois  
multifonction

forme des  
port (c'est  
important)  
et s'ouvrir



Des lieux qui aient des  
opportunités



- **L'organisation et l'animation d'interventions à l'école Korsec**

En regard des enjeux singuliers du quartier (population très familiale, présence de 3 écoles, petits logements sans extérieurs avec fort taux de sur-occupation, déficit d'espaces publics à l'échelle du quartier) a été retenu le choix d'une approche spécifique en direction des enfants.

Celle-ci a reposé sur un partenariat engagé avec l'équipe pédagogique de l'école Korsec. Il s'est traduit par des interventions qui se sont déroulées le **lundi 20 juin**, dans 4 classes de l'école élémentaire :

- un CE2 avec 21 élèves
- un CE2 avec 20 élèves
- un CM1 avec 19 élèves
- un CM2 avec 21 élèves.

Chaque atelier s'est organisé en 4 séquences :

- Une sensibilisation adaptée à ce public aux métiers d'urbaniste, de paysagiste, d'architecte ;
- Une approche de la notion « d'espace public », à partir de la projection de différents types d'espaces publics du territoire (place, square, jardin public...);
- Une séquence « photo-langage » à partir de photos d'espaces publics, parmi lesquelles ils étaient amenés à choisir une photo et à la présenter à leurs camarades en expliquant « pourquoi » ils avaient choisi chaque photo ;
- Une séquence « dessin », à partir d'un support « vierge » de la place. S'inspirant de ce qu'ils avaient vu et entendu lors du photo-langage, chaque élève a dessiné sa « place de la Providence idéale ».

Environ **80 élèves** ont ainsi participé, avec un retour très positif des enseignantes a posteriori.



# ESPACE PUBLIC IDEAL!

maxime  
vegetation

endroit où on  
peut faire des choses  
F et collectif



endroit  
à peu savoir

de l'eau



Des activités ludiques et  
intergénérationnelles pour  
faire du sport

de l'eau de l'eau de l'eau et de  
la lumière pour créer l'atmosphère

Des coins de jeux à peu près



la nature saine et  
ordonnée



Pouvoir faire la plantation

- **Un atelier avec un groupe de parents d'élèves**

Sur proposition de l'association « Anthro-Culture Associés » qui intervient dans l'école Korsec pour animer la dynamique des parents d'élèves, nous avons organisé une séance spécifique le **21 juin** au matin avec un groupe de **7 parents d'élèves**.

Les échanges ont été organisés en 3 temps :

- Un temps sur le quartier Belsunce : conditions de vie, pratiques, représentations ;
- Un temps sur les espaces publics à Marseille : lesquels ils connaissent, ils fréquentent, ils apprécient, pourquoi ;
- Un temps sur la place de la Providence de manière spécifique, et donc des enjeux du réaménagement.

## ***Les perspectives pour la suite***

Le travail de mobilisation et d'implication qui a été engagé est amené à se poursuivre. En premières hypothèses, sont prévus :

- Une réunion publique de présentation du programme en septembre 2022, avec une restitution du présent bilan ;
- Des temps d'implication des publics – notamment scolaires – lors des fouilles archéologiques ;
- Des séances de travail avec le maître d'œuvre lorsqu'il sera désigné, notamment en phase esquisse et AVP ;
- Un processus d'implication dans le suivi du chantier, avec des visites de chantier « publique ».



# L'ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

**Tout d'abord, il nous semble nécessaire de noter l'assez fort clivage entre d'une part, une partie des grossistes, et d'autre part, les habitants et usagers du secteur. Un des enjeux dans la poursuite du processus sera donc d'éviter d'opposer ces deux groupes.**

**Les commerçants ont largement manifesté leur opposition à la suppression du parking, ce qui n'était pas un objet de la concertation, mais un des invariants. Par conséquent, le travail en atelier avec ces commerçants a cherché à identifier leurs besoins, et voir comment il était possible d'y répondre. Les pistes de travail et les propositions se retrouvent dans la première partie de cette analyse (« Les impacts du projet sur le fonctionnement, les usages, la gestion du périmètre élargi »).**

**Les habitants et usagers plébiscitent quant à eux unanimement le principe d'une transformation du parking en espace public. On le verra, au-delà de principes d'aménagement et d'usages recherchés, les enjeux de fonctionnement, de gestion, de maintenance et d'animation de la future place sont fortement posés.**

# ***Les impacts du projet sur le fonctionnement, les usages, la gestion du périmètre élargi***

- **L'adaptation de la circulation automobile**

Les contributions écrites portées au registre numérique posent toutes cet enjeu de la circulation du quartier, et de la nécessité d'une réorganisation.

*« Les rues Tapis vert et Thubaneau servent aujourd'hui quasi uniquement à traverser le quartier depuis et vers le cours Belsunce. Beaucoup passent de la Rue de la République vers Dugommier / Gambetta. Le quartier subit ce trafic sans raison apparente. Si ces rues pouvaient être organisées pour desservir seulement le quartier et ses commerçants, tout le monde y serait gagnant. »*

*« Comme le commentaire précédent, je pense qu'il est également nécessaire d'imaginer un aménagement du quartier et du sens de la circulation des véhicules. La Rue du Baignoir, une rue étroite, est impraticable lors des pics de circulation, avec des dizaines des scooters garés sur les trottoirs. Idem pour Rue du Petit Saint-Jean, avec des trottoirs privatisés aux alentours de la Bibliothèque de l'Alcazar. Il serait peut-être pertinent d'imaginer une semi-piétonnisation de certaines rues, les plus étroites du moins, et de réduire la circulation et réguler le stationnement gênant. »*

Extraits du registre numérique.

Les constats sont partagés sur un engorgement du quartier, lié notamment à un effet de « shunt » entre le Bd Garibaldi et le secteur Colbert/Bourse. L'importance des livraisons et de l'emport contribuent également à embouteiller le quartier, avec de plus des arrêts en pleine voie du fait du non-respect des places de livraison.

Deux principales pistes émergent de ces constats :

- la première, c'est une réorganisation de la circulation automobile à l'échelle de l'ensemble du périmètre, afin d'éviter l'effet « shunt » mentionné.

- La seconde, issue ici des propositions des commerçants, est de proposer une signalétique adaptée : que les personnes qui s'engagent en voiture dans le quartier sachent que c'est un quartier de grossistes, avec des livraisons le matin contraignant fortement la circulation.
- **Un enjeu de stationnement particulièrement complexe et multifactoriel**

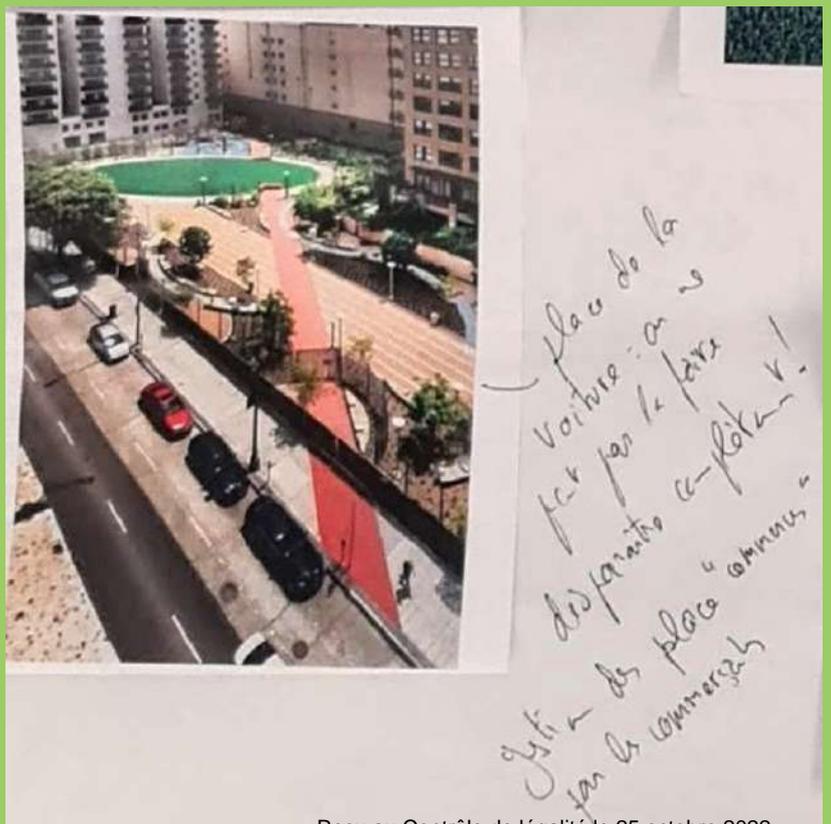
Le sujet le plus sensible est sans doute celui du stationnement. Les commerçants ont rappelé la plus-value que constitue pour eux l'actuel Parking de la Providence : son hyper-proximité, sa centralité pas rapports aux commerces, son coût en regard des parkings en ouvrage, le fait qu'il soit en surface donc plus sécurisé, et la surveillance dont il fait l'objet.

Pour autant, il n'est pas exempt de défauts : son accès et sa saturation génèrent quotidiennement une file de véhicules qui attendent pour rentrer.

Concernant leurs besoins, les grossistes ont posé 5 points majeurs :

- Du stationnement en proximité immédiate des boutiques
- Des espaces de stationnement dédiés uniquement aux clients des grossistes (au moins 150 places)
- Une tarification adaptée
- Une signalétique claire pour la clientèle, une information sur les places disponibles
- Un point central de livraison des commandes proche des magasins

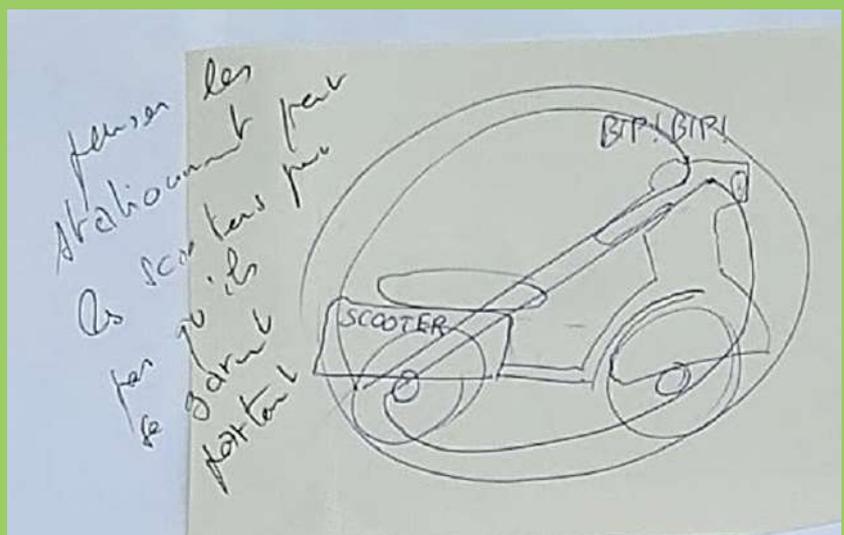
L'enjeu du stationnement résidentiel a également été un peu évoqué lors des ateliers avec les habitants, à partir du constat « *qu'on ne peut pas encore faire totalement disparaître la voiture* » : comment permettre aux habitants du secteur qui ont besoin de leur voiture pour travailler de continuer à stationner sans faire face aux coûts prohibitifs des parkings en ouvrage ?



Parmi les pistes mises en débat, certaines recueillent des avis favorables de la part des commerçants. Notamment :

- La mobilisation de l'ex-Habitat et son parking / espace de livraison -> Un parking dédié à la clientèle des commerçants-grossistes, où pourrait le cas échéant se développer une plate-forme logistique pour l'emport. La perspective d'un dispositif d'aide à l'emport avec des vélos-cargos qui feraient les trajets entre les boutiques et cette plate-forme soulève l'intérêt de certains.
- Des secteurs dédiés dans les parkings en ouvrage -> **Seuls Bourse et Gambetta** sont considérés comme suffisamment proches. Les besoins identifiés sont :
  - 80 places réservées dans chaque parking.
  - Une tarification négociée et adaptée
  - Un renforcement de la sécurité
  - Une communication vis-à-vis de la clientèle
  - Une signalétique aux entrées et dans le quartier
- La libération de places de stationnement en voirie :
  - Les places "livraisons" sont inutiles et inutilisables, à transformer en une "voie de livraison" dédiée
  - La remise en place de stationnement dans la rue du Petit Saint Jean
  - La mise en place d'un système pour s'assurer de la rotation des véhicules (disques, agents à court terme puis système type rue Paradis?)
  - Pas de travaux sur les rues à la fermeture de la place !

Le sujet du stationnement des deux roues motorisés est une assez forte préoccupation des habitants, qui dénoncent le fait que les scooters sont systématiquement garés sur les trottoirs du fait de l'absence de places dédiées. Ainsi, l'aménagement de la place doit prévoir ce stationnement, de même que l'ensemble du quartier.



- **Une sécurité à améliorer dans le quartier si l'on veut que la place vive**

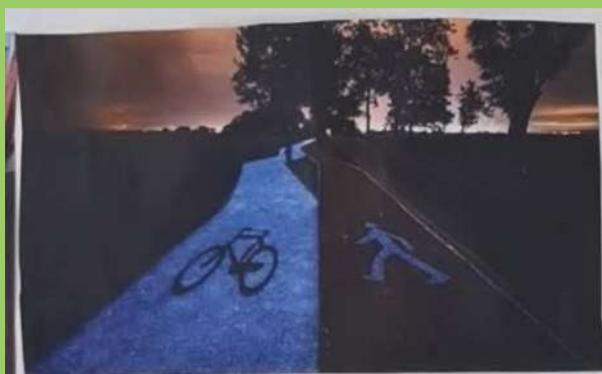
L'ensemble des personnes rencontrées, qu'il s'agisse des commerçants, des habitants, des acteurs associatifs, posent de manière très forte l'enjeu de la sécurité. Le constat d'une délinquance toujours plus présente et en augmentation ces dernières années est partagé : incivilités et petite délinquance, dégradations, trafics de stupéfiants, agressions, les commerçants évoquant quant à eux pour certains des vols de marchandises. Face à ces constats, la présence policière est perçue comme faisant défaut.

Les espaces publics du secteur sont tous perçus comme "difficiles" (pied des Tours Labourdette, Halle Puget, square Louise Michel, coursive de l'Alcazar, porte d'Aix...): squats, "camping", clochards, alcoolisation sur l'espace public, toxicomanie, rixes... reviennent régulièrement dans les interpellations des participants.

C'est ici un des principaux arguments des grossistes qui s'opposent à la suppression du parking : celui-ci au moins est gardé et surveillé, alors que tous les autres espaces publics sont « mal famés ».

Les pistes de réflexion convergent ici entre les habitants et les commerçants.

- C'est d'abord l'îlotage, des passages très réguliers de patrouilles, "permanents", "quotidiens", à pied, dans toutes les rues qui sont attendus.
- La « présence humaine », l'animation des lieux, est considérée comme un facteur de sécurité. En ce sens, les dispositifs de médiation urbaine et sociale, de prévention spécialisée sont considérés comme étant à renforcer, au risque de voir la future place faire face aux mésusages.
- Le sujet de l'éclairage est également un levier : il doit être suffisant pour renforcer le sentiment de sécurité, sans non plus générer une occupation nocturne source de nuisances. Les éclairages indirects sont ainsi perçus comme intéressants.



La nuit au vélo : on voit rien = là on peut voir la piste même la nuit.



C'est coloré, c'est beau la nuit, la nuit.

- La vidéo-protection est une piste qui laisse beaucoup sceptiques : est-ce que les caméras fonctionnent ? Y a-t-il quelqu'un derrière l'écran ? Est-ce que ça ne fait pas que déplacer les problèmes ?

- **La propreté du quartier, condition d'un changement d'image**

Commerçants et habitants font le constat d'une situation qui reste dégradée : le quartier est souvent sale malgré les passages fréquents, la gestion des déchets à l'échelle de tout le quartier et de tous les types de déchets (ménagers, commerces de bouche, grossistes...) est considérée comme insatisfaisante. Les dépôts d'encombrants sont récurrents (et les signalements sur "Engagé au Quotidien" non pris en compte sur le quartier).

Spécificité liée aux commerces de gros, la gestion des cartons n'est pas simple, peu adaptée. Les racks à cartons ne sont pas toujours bien positionnés / identifiés.

À tout cela s'ajoutent beaucoup d'incivilités, qui viennent se surajouter à cette situation.

Face à ces constats, c'est ici toute l'ingénierie en matière de gestion urbaine de proximité qui paraît à (re)mobiliser.

Quelques priorités se dégagent des échanges :

- la mise en place d'un dispositif spécifique pour la collecte des cartons, avec un système de compression et une filière de recyclage. Si ceci est de la responsabilité des commerçants, un accompagnement est sans doute à envisager.
- Des équipes spécifiques territorialisées, pour le ramassage des encombrants et le nettoyage des rues. La perspective de la Régie de Quartier apparaît ici un levier majeur.

- **Améliorer l'image du quartier, valoriser son identité**

Belsunce dispose d'une identité singulière dans Marseille, du fait de son histoire, de son peuplement, de son urbanisme, et aussi de la présence des grossistes qui en font un quartier commerçant bien spécifique.

Toutefois, le quartier souffre aujourd'hui d'une image qui reste pour beaucoup délétère, en lien avec les points vus précédemment : délinquance, toxicomanie, saleté, circulation difficile.

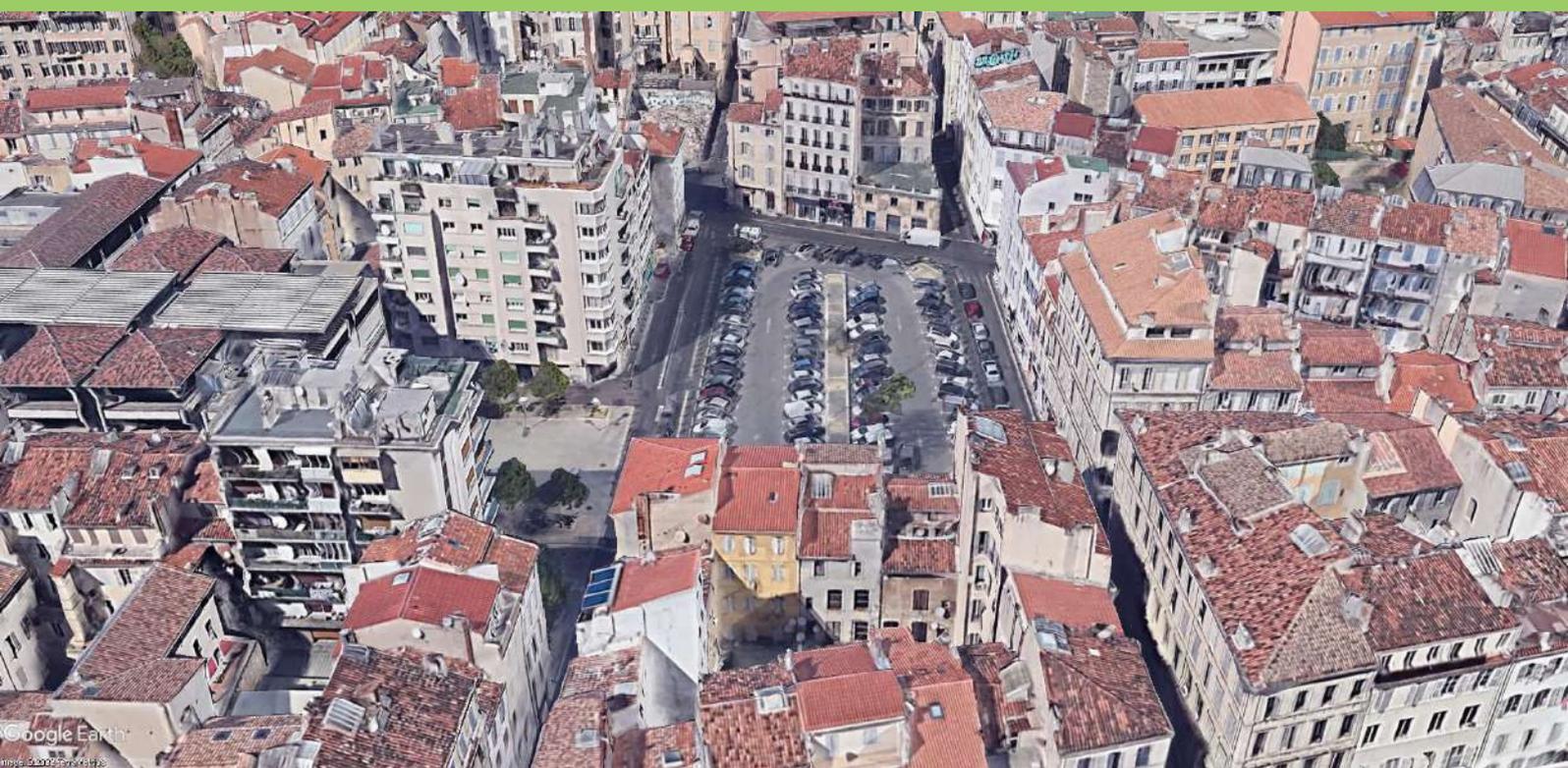
Quelques axes de réflexion émergent des échanges :

- **Communiquer et valoriser l'identité du quartier en lien avec son activité:** information à l'entrée du quartier, campagne de communication. Cette valorisation pourrait prendre appui sur les singularités du quartier, tout en proposant une approche en complémentarité avec les quartiers alentours : Noailles (le ventre de Marseille) et l'alimentation, le Panier et l'artisanat lié au tourisme, le Vieux-Port et la centralité. L'enjeu est ainsi de proposer une vision globale du « grand centre », avec une cohérence d'ensemble au sein de laquelle s'insère cette identité de Belsunce.
- **L'identité du quartier peut également trouver un écho autour de la notion d'accueil et de passage.** Le quartier est un des principaux lieu d'accueil pour les primo-arrivants à Marseille, qu'il s'agisse de populations précaires comme de jeunes ménages ou d'étudiants. C'est aussi, et les échanges l'ont montré, un secteur « traversé et traversant », trait-d'union entre la gare Saint-Charles et le Vieux-Port. Des réflexions pourraient être à mener en ce sens sur une piétonisation adaptée aux commerces (accès restreint aux commerçants par exemple)
- **Faciliter l'arrivée et l'installation de nouveaux commerces,** autour notamment des activités en lien avec la confection.



- C'est également **la richesse et la diversité culturelle du quartier qui apparaît à valoriser**, comme vecteur d'animation de la future place notamment dans son appropriation et sa sécurisation. Le lien étroit d'un point de vue urbain avec la **Bibliothèque de l'Alcazar** est ici un levier. Certains enfants l'on d'ailleurs bien identifiés, en proposant sur leurs dessins l'installation de « boîte à livre » en résonance avec la BMVR.

Ces différentes pistes rejoignent les propositions d'un aménagement très singulier de la place de la Providence, cherchant à caractériser l'identité du quartier.



# Les contributions pour l'aménagement de la place

- **Un consensus sur le principe d'un espace public**

Hormis la position des grossistes, les habitants et usagers expriment un large consensus sur la perspective d'un espace public structurant au cœur de Belsunce. Beaucoup ont rappelé les conditions de logement (« *beaucoup de familles vivent dans des petits logements, en sur-occupation, avec parfois de l'insalubrité... Un espace public de qualité et une réponse à un besoin primaire !* »). Lors des ateliers, que ce soit avec les adultes comme avec les enfants, le regard actuel sur le quartier est assez négatif. Le quartier est gris, triste, il y a peu d'arbres. Le projet d'aménagement de la place est ainsi considéré comme une vraie opportunité pour améliorer les conditions de vie des habitants et transformer l'image du quartier.

*« Vite, il faut pour cet espace un petit poumon vert et en attendant que le projet se concrétise, envisager, avec les riverains des aménagements transitoires qui permettent aux automobilistes de se projeter dans d'autres schémas d'usage de l'espace public... »*  
Extrait du registre numérique de concertation.

*« Je suis ravi d'apprendre qu'un réaménagement de cette place en espace vert va avoir lieu. Le quartier est si densément peuplé qu'un espace vert ne nous fera que du bien. »*

- **Un espace fortement végétalisé**

Autre point de consensus, la nécessité d'un poumon vert au cœur du quartier. En ce sens, l'ensemble des temps collaboratifs organisés ont mis en évidence ce besoin.

La verdure est « convoquée » autant pour **ses fonctions environnementales** (« *espaces de fraîcheur* », « *biodiversité* », « *ombre* » reviennent souvent dans les commentaires des photo-langages), que pour **la capacité à créer des espaces perçus comme apaisés**. Certaines contributions vont jusqu'à évoquer la notion de micro-forêt urbaine, avec l'impératif « *d'avoir plus de vert que de béton, c'est important de retrouver de la vraie terre, du vrai sol, et pas de l'enrobé ou du béton désactivé partout* ». Les arbres sont souvent associés au fait de « *se reposer* », de « *s'asseoir aux pieds des arbres* ».

Pour aller plus loin, certains participants évoquent **le levier que constitue la dimension « nature » sur la cohésion sociale et le vivre ensemble**. Ils vont jusqu'à interroger la possibilité de jardinage collectif : « *Des espaces végétalisés, c'est permettre de faire des choses ensemble, de se rencontrer en jardinant, pourquoi pas imaginer un compost collectif... Ce sont des lieux de rencontre* »



- faites des choses ensemble, & rencontrez le jardin, force du collectif!  
Lieux de rencontre pour se joindre par exemple pour le personnel de la bibliothèque pour un midi



Besoin de quiétude, de calme le dimanche

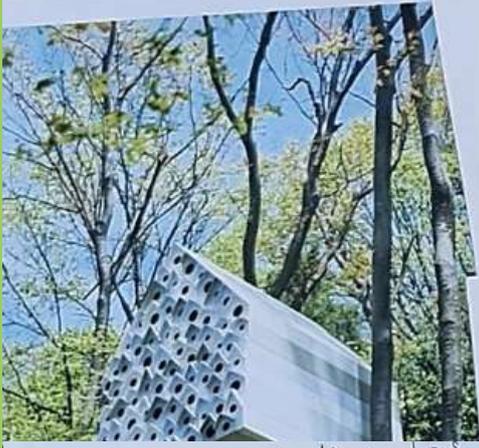
place des animaux biodiversité



Jour d'enfants = tables "accueillant" bien fait



c'est très grand, un peu piéque-nique, y a des plaques d'ode, beaucoup d'herbe, a peut courir.



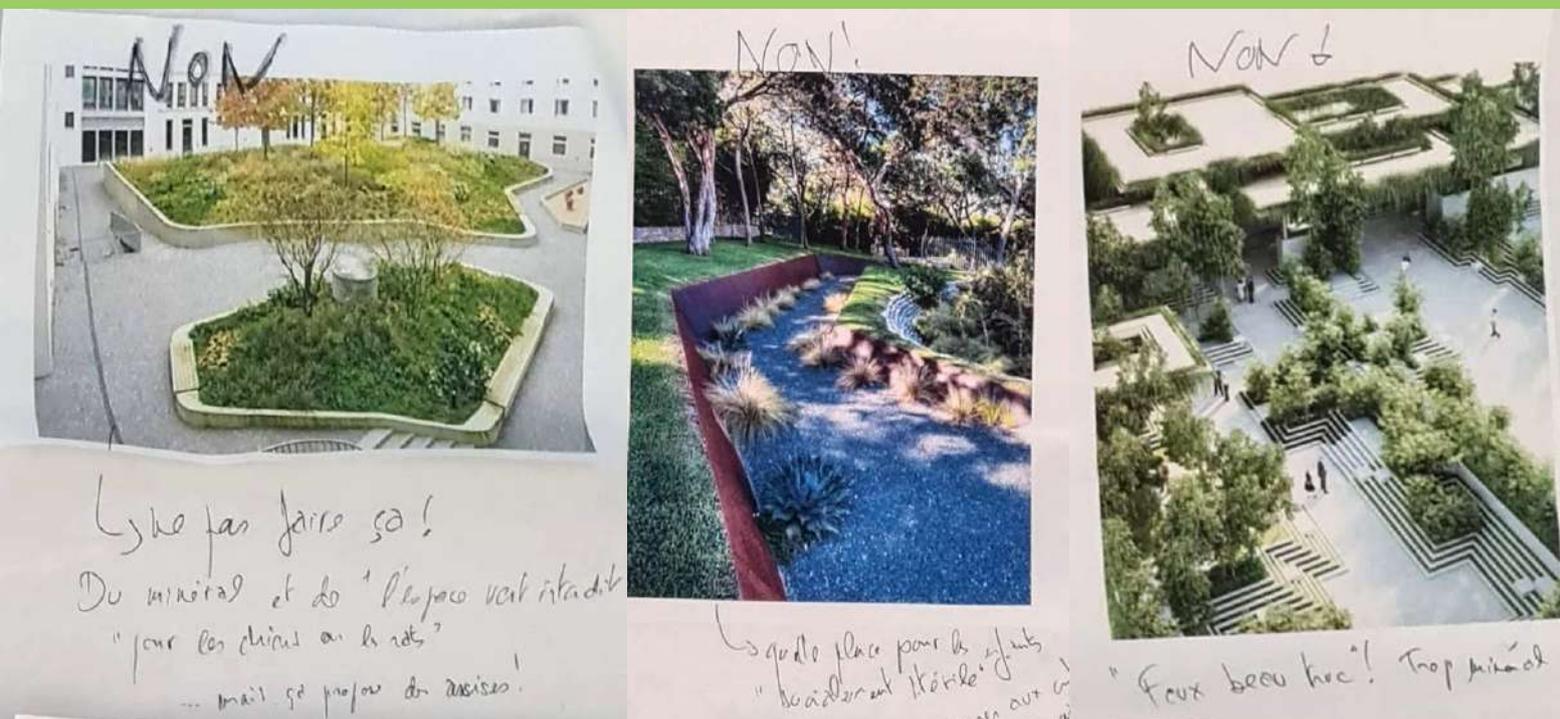
Venture = bal d'air dans l'air chaud Espace "ouvert"

pour et de se reposer, avec la verdure

s'attacher au pied des arbres



On relève aussi dans les contributions **le rejet d'une nature trop aménagée**, trop urbaine, on pourrait presque dire trop « propre », un participant ayant utilisé l'expression de « socialement stérile ». Certains évoquent le côté un peu « sauvage », et dans tous les cas accessible, où l'on peut mettre les pieds...



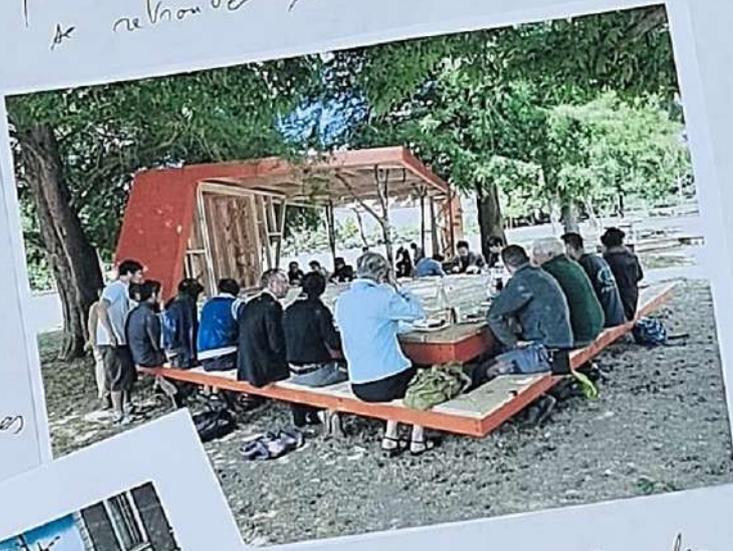
- **Un espace qui soit un « commun » pour le quartier, en intégrant la notion de partage de l'espace**

Le deuxième élément fort qui ressort des échanges est la dimension collective du futur espace public. Il est attendu de la future place qu'elle soit **un lieu de rencontres, un lieu d'échanges, qu'elle « crée des opportunités »**. Ceci passe nous l'avons dit par la dimension végétale, mais pas que !

La conception de la place devra ainsi répondre au besoin de se retrouver en groupe, de différentes tailles : à 3 ou 4 pour déjeuner le midi quand on travaille dans le quartier, ou pour se poser à l'ombre, mais aussi en plus grand groupe, pour faire des repas partagés, de retrouver, se réunir. La **notion d'agora** est ainsi évoquée.

C'est aussi la capacité de l'espace à **accueillir les habitants et les acteurs du quartier** qui est intégrée derrière cette notion de « commun » : la possibilité de « créer des animations du lieu par les écoles, les associations, d'organiser un ciné plein air, de se retrouver ».

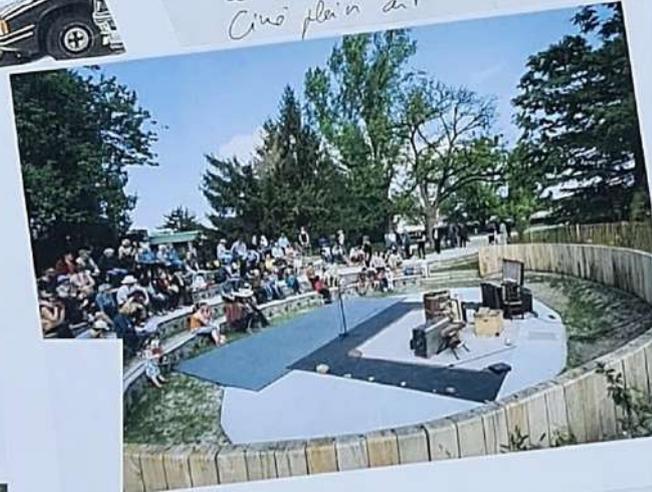
Pouvoir faire des repas partagés  
se retrouver, se réunir



des  
arbres

1. 2014

"Pouvoir créer des animations  
de liens par le biais, les  
asso, se retrouver  
Cino plein air



Avoir des espaces "collectives", où l'on  
peut se retrouver à + de 4, confortable.

plutôt un amphithéâtre, des bancs  
en rond (ex. La Grotte d'Alsace)



Ainsi, il est attendu de l'espace qu'il soit  
« pour tous », que ce soit **un lieu de mixité  
où se mélangent les générations, les  
populations.** En ce sens, il est attendu que  
la programmation définitive et la conception  
pensent la place de chaque usager. Bien sûr  
les enfants et les familles, mais également  
les aînés, les femmes, les hommes, et les  
grands oubliés de beaucoup de projets : les  
adolescents et les jeunes.



Beaucoup  
de monde,  
générations qui  
se mélangent  
"L'été les amateurs"

Certains participants ont abordé cette problématique sous l'angle du « **partage de l'espace** ». Pour eux, la mixité ne doit pas imposer d'être tous sur le même espace, mais de disposer de micro-espaces adaptés à chacun, qui permettront de se côtoyer, d'échanger, de se croiser. C'est notamment un élément qui ressort très fortement des contributions des enfants, aussi bien dans leurs dessins que dans leurs paroles. En décrivant les planches de photo-langage et en commentant leurs dessins, beaucoup ont fait part du fait de subir la promiscuité sur beaucoup d'espaces ou de square, d'avoir des lieux « en concurrence » entre enfants et ados, entre garçons et fille, etc.



C'est un peu trop petit, y a que 3 jeux, deux mini-bancs

→ c'est trop petit, on veut pas un banc nul !

partage intergénérationnel entre le minéral le jeu et le vert

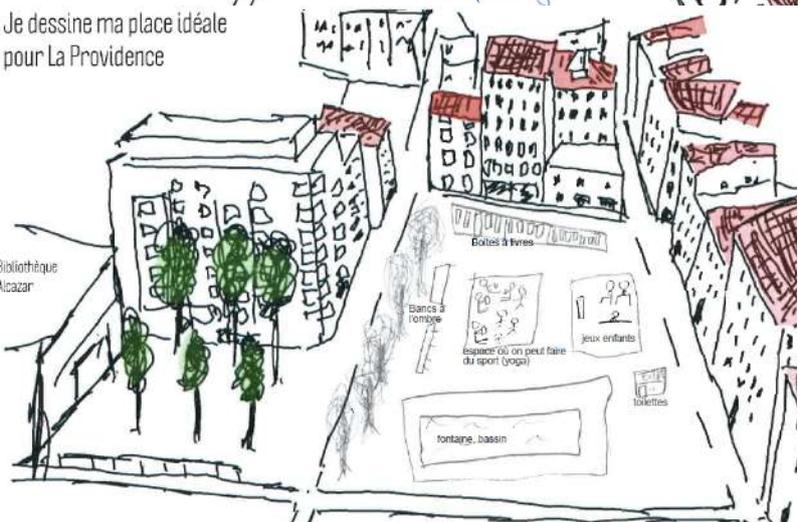
Je dessine ma place idéale pour La Providence



Je dessine ma place idéale pour La Providence



Je dessine ma place idéale pour La Providence



Je dessine ma place idéale pour La Providence



- **Un « commun » au sein duquel les enfants ont toute leur place**

« *La place des enfants sur la place des enfants* » : cette formule est ressortie à plusieurs reprises tant c'est une question qui apparaît centrale. La préoccupation est largement partagée, à tel point que, quelles que soient les personnes qui s'expriment, les enfants apparaissent comme devant être les premiers bénéficiaires de l'aménagement. À titre d'illustration, lors des bureaux de rue, le dialogue a été engagé avec un groupe de « jeunes ». Interrogés sur les besoins et les usages futurs de la place, ils ont tenu ce discours : « *on sait que l'aménagement ne sera pas fait pour nous, parce qu'on emm... tout le monde, on nous aime pas. Par contre s'il vous plaît, faites quelque chose pour les petits, qu'ils aient un endroit bien pour eux* ».

Dès lors, dès qu'on parle de « ville des enfants », c'est la dimension ludique qui ressort fortement. On retrouve ici deux orientations :

Celle du mobilier urbain « classique », ce que les participants connaissent. Ce sont ici toutes les images de type « square de jeu » qui ont été mobilisées pour penser les usages : toboggans, tourniquets, trampolines, etc.

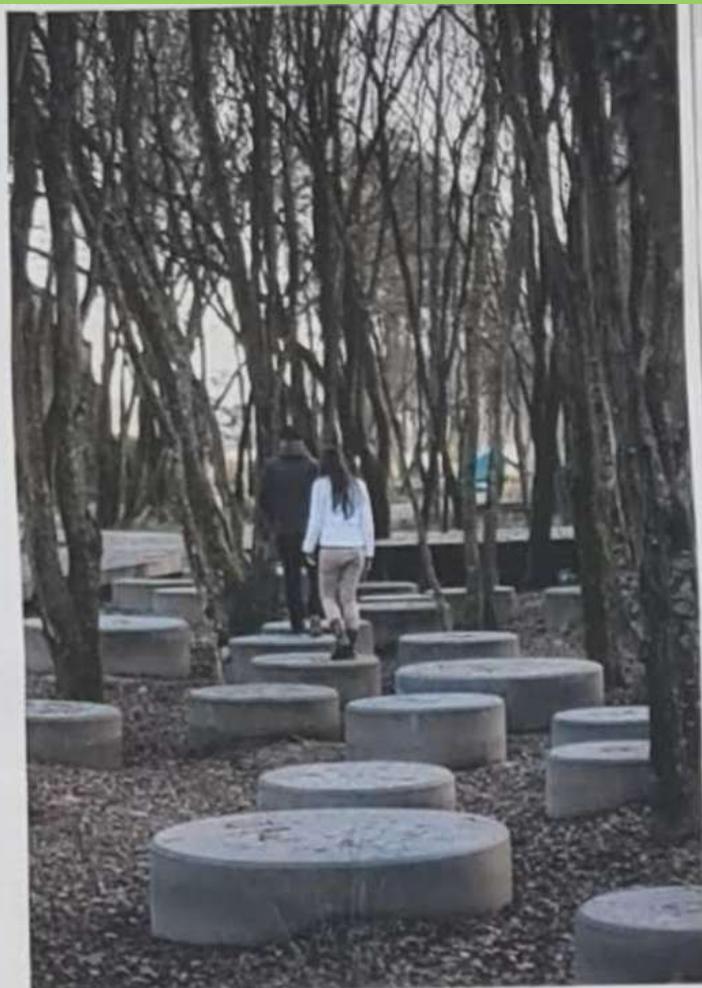
Mais c'est également l'idée d'aménagement qui « permettent » de jouer, en créant des opportunités, des artefacts dans l'espace public. Étonnamment, c'est plutôt cette deuxième orientation qui ressort des photo-langages élaborés avec les enfants.



*C'est grand, y a un toboggan  
des escaliers et des boules*



*Il a des enfants, ils  
font du skate, de  
la motolette  
il y a des arbres*

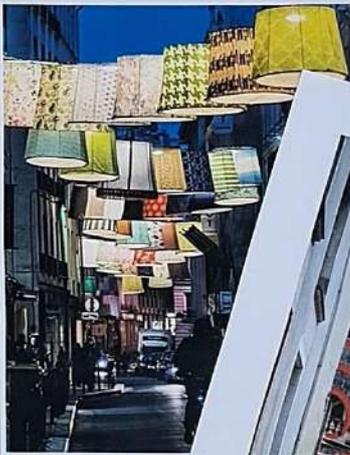


*c'est joli et c'est au centre de la ville !*

- **L'envie de créer un place singulière, différente de « la ville standardisée », pour réaffirmer l'identité de Belsunce**

Autre élément qui ressort de manière très marquée, c'est l'envie d'un espace public singulier, « particulier », différent de ce qu'on trouve ailleurs. Pour certains, cette singularité est nécessaire pour **renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance au quartier**, l'envie d'affirmer « *qu'ici, c'est pas pareil, on est à Belsunce* ». Et de cette fierté et de ce sentiment d'appartenance découle **la bonne appropriation, le respect des espaces publics**.

Bien sûr, différenciation, qui permet que l'on s'approprie plus le quartier et donc qu'on le respecte



des autres, certains "par des figures pour jouer final est à la place" → des couleurs pour espérer le quartier. des couleurs parce que la ville est trop grise "ça fait plaisir de voir ça"



je te faisais rester dans un coin tranquille.

"je pourrais rester dans un coin tranquille."

Cette dimension singulière est très **fortement affirmée par les enfants**. Lors des ateliers à l'école notamment, la question de la couleur est ressortie de manière très forte : les images d'espaces « colorés », de peinture au sol, de mobilier « bizarre » sans fonctions propres ont été largement plébiscitées, en convoquant des arguments sur la « tristesse » du gris de la ville, ou des formules comme « *c'est beau parce que c'est différent* ».



↳ parcours, on peut s'asseoir, y a comme des toboggans, mais en bois. C'est particulier et y a pas ça à



De la couleur  
m le sol

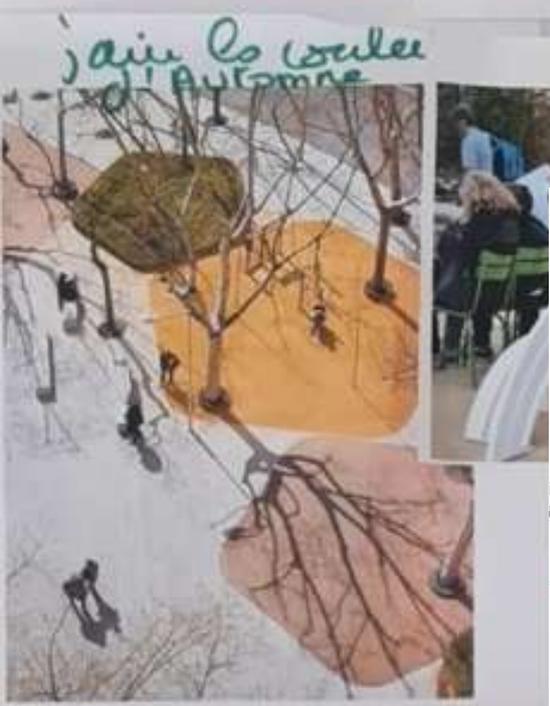


De la couleur pour  
no pas que ça soit triste  
Couleur !





Une aire de jeu, elle est belle, colorée, c'est grand



Je dessine ma place idéale pour La Providence



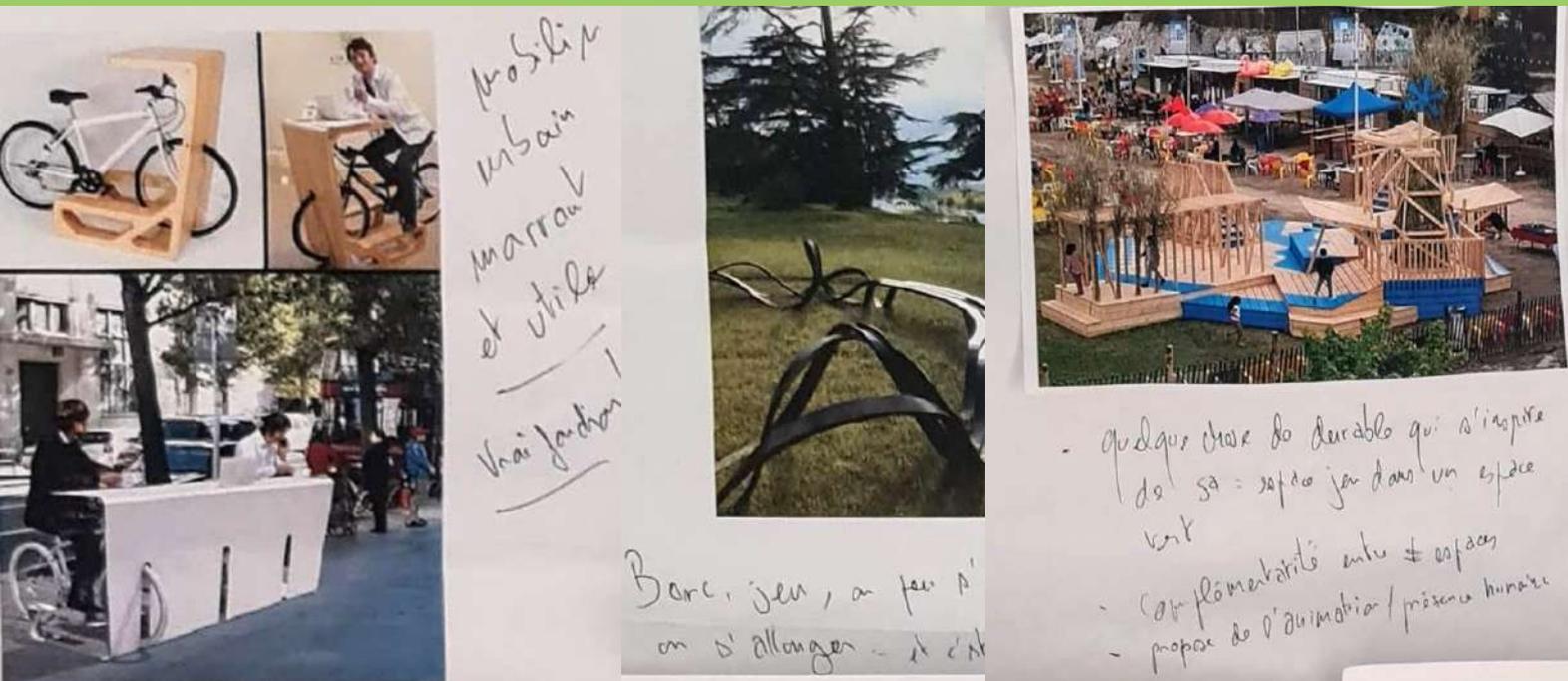
Je dessine ma place idéale pour La Providence



- **Une singularité à traduire dans le mobilier urbain, autour de l'idée de multifonctionnalité**

Cette singularité à rechercher dans l'aménagement de l'espace a été exprimée également à travers le choix de photos représentant du mobilier urbain « alternatif ». Les échanges mettent en évidence que pour les participants, un mobilier urbain « différent » est plus à même de générer des échanges, des interactions sociales.

La notion de multifonctionnalité a également été assez largement plébiscitée : comment un emmarchement crée aussi un banc, comment un banc est aussi un jeu où grimper, comment un jeu peut être une table pour déjeuner, comment une table de pique-nique peut servir à faire les devoirs en sortant de l'école... Au-delà, c'est également la recherche d'une dimension esthétique qui a été exprimée, aussi bien par les adultes que par les enfants.



→ mobilier urbain en air kumpo Larc et jeux  
 mixte + matériaux = avantages de bois  
 multifonction

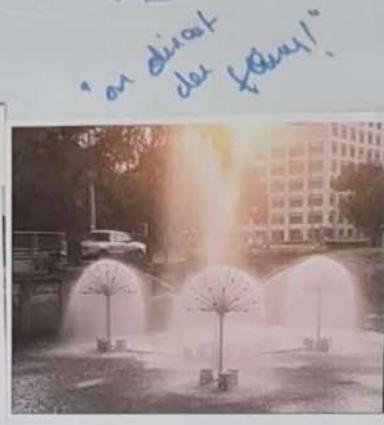
- **Le mobilier urbain, support du sport dans la ville**

L'attachement aux pratiques sportives est assez marqué, notamment chez les enfants. La dimension « sport-santé » est assez récurrente dans leur discours. Il en découle des attendus affirmés en matière de « praticabilité » du mobilier urbain, imaginé comme devant pouvoir être support aux pratiques sportives.

Élément intéressant, les plus jeunes se sont montrés soucieux du caractère inclusif et intergénérationnel des équipements qui pourraient être proposés, se saisissant d'images faisant apparaître des personnes en fauteuil roulant, ou des personnes faisant du yoga.



multi fonctionnelle  
et poétique + fraîcheur



"on dit que les fontaines!"

autres eaux et pierres dans basses au quartier

L'eau sur l'épi!

doit au sauvoy

de l'eau

### • • L'eau dans la ville

Dernier point, même s'il ne fait pas totalement consensus, la question de la place de l'eau a suscité de nombreux échanges. Si pour certains le risque de mésusages est trop important, à l'heure où la sécheresse fait de l'eau une rareté, pour la plupart, c'est une nécessité que de trouver de l'eau sur un espace public. Certains ont d'ailleurs évoqué de nombreuses rivières souterraines passant sous le quartier, entraînant parfois la dégradation du bâti, des inondations de caves, pour argumenter le fait que ce ne doit pas être quelque chose d'impossible.

C'est chez les enfants que le besoin d'une présence de l'eau a été soulevé de manière systématique. Nous pouvons être frappés par le fait que quasi tous les dessins imaginent une fontaine, un bassin, voire... une piscine !

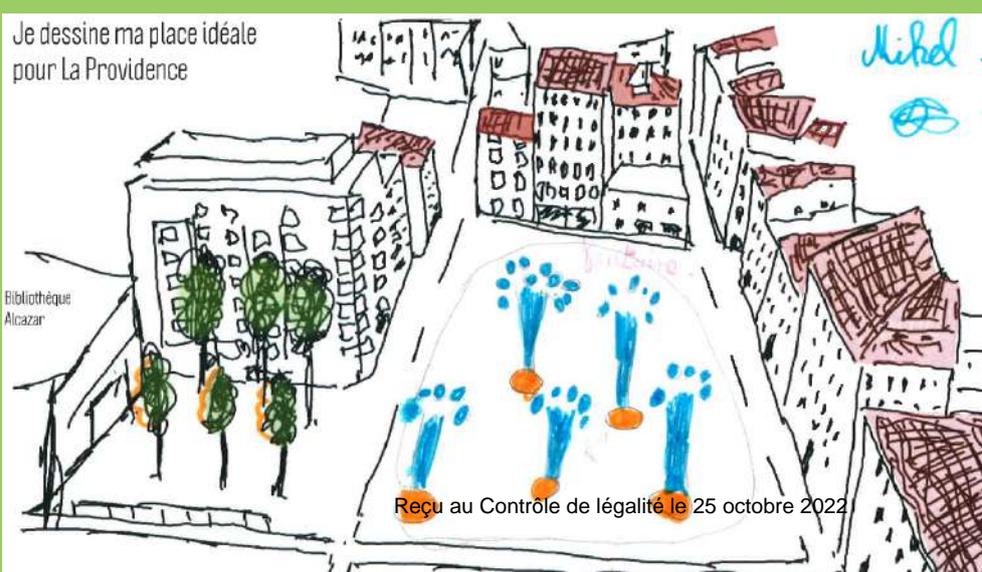
L'eau est convoquée pour ses multiples apports à la qualité de l'espace public. Bien sûr l'effet de fraîcheur est mentionné, mais l'eau est perçue comme nécessaire tout simplement pour boire.



l'eau de l'eau de l'eau et de lumière pke c'est l'eau

Enfin, c'est la capacité de l'eau à être support aux interactions sociales, au jeu, et donc au vivre ensemble qui a été soulevée par les participants.

Je dessine ma place idéale pour La Providence



Reçu au Contrôle de légalité le 25 octobre 2022

# ANNEXES

# ***Délibération URB 017-1822/17/CM***

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 30 mars 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 183 membres.

### Etalent présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Loïc BARAT - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAINOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Nouriani DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danlèle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Ellane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Michel LAN - Eric LE DISSÈS - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Hélène LHEN-ROUBAUD - Jean-Pierre MAGGI - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Roger MEI - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAJMONDI - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Carline ROGER - Georges ROSSO - Aïah ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAU - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER - Khelra ZENAFI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

### Etalent absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Jean-Pierre SERRUS - Mireille BALLETTI représentée par Michèle EMERY - Jean-Louis BONAN représenté par Nathalie LAINE - Odile BONTHOUX représentée par Alexandre GALLESE - Patrick BORÉ représenté par Roland GIBERTI - Eric CASADO représenté par François BERNARDINI - Auguste COLOMB représenté par André BERTERO - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Maxime TOMMASINI - Jean-Claude DELAGE représenté par Pierre DJIANE - Sylvaine DI CARO représentée par Jules SUSINI - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Claude FILIPPI représenté par Michel BOULAN - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Samia GHALI représentée par Josette FURACE - Nicole JOULIA représentée par Gilbert FERRARI - Robert LAGIER représenté par Georges CRISTIANI - Albert LAPEYRE représenté par Bernard DESTROST - Stéphane LE RUDULIER représenté par Philippe GRANGE - Marie-Louise LOTA représentée par Dominique FLEURY VLASTO - Laurence LUCCIONI représentée par Isabelle SAVON - Irène MALAUZAT représentée par Philippe DE SAINTDO - Rémi MARCENGO représenté par Patrick GHIGONETTO - Marcel MAUNIER représenté par Yves BEAUVAL - Georges MAURY représenté par Jeanne MARTI - Pascale MORBELLI représentée par Loïc GACHON - Jérôme ORGEAS représenté par Philippe CHARRIN - Patrick PADOVANI représenté par Josette VENTRE - Stéphane PAOLI représenté par Maurice CHAZEAU - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Serge PEROTTINO représenté par Gérard GAZAY - Claude PICCIRILLO représenté par Joël MANCEL - Stéphane PICHON représenté par Gérard CHENOZ - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Francis TAULAN - Patrick VILORIA représenté par Eric LE DISSÈS - Didier ZANINI représenté par Daniel HERMANN.

### Etalents absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Nadia BOULAINSEUR - Michel CATANEO - Anne CLAUDIUS-PETIT - Robert DAGORNE - Michel DARY - Jean-Marie LEONARDIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Patrick MENNUCCI - Marie MUSTACHIA - Chrystiane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Patrick PIN - Henri PONS - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Philippe VERAN - Karim ZERIBI.

Signé le 30 Mars 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 18 Avril 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

URB 017-1822/17/CM

**■ Approbation des modalités de concertations publiques pour des projets situés dans les pôles opérationnels des quartiers Belsunce et Noailles à Marseille 1er arrondissement**

MET 17/2950/CM

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Par délibérations conjointes des 9 février 2009 et 19 février 2009, la Ville de Marseille et l'EPCI, alors Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, ont approuvé un engagement renforcé pour le Centre-ville de Marseille actant le cadre des actions à conduire pour dynamiser son attractivité et affirmer sa centralité.

Le Conseil Municipal de Marseille a approuvé, le 25 octobre 2010, la mise en place de l'Opération « Grand Centre Ville » pour contribuer à cette requalification sur 35 pôles de renouvellement urbain, avec pour objectif :

- la production de logements nouveaux ou restructurés à remettre sur le marché locatif et d'accession à la propriété,
- la production de locaux d'activité et d'équipements,
- l'amélioration d'immeubles et de logements privés par un système incitatif auprès des propriétaires,
- le ravalement des immeubles le long d'axes emblématiques – Canebière, Athènes, Rome, Jean Jaurès, Puget, National, Tourette,
- la création de voiries et réseaux nécessaires à la viabilisation du foncier recyclable, et à l'embellissement de l'espace public existant pour stimuler l'investissement en renouvelant l'attractivité résidentielle, commerciale et touristique des quartiers centraux.

L'opération s'inscrit dans un périmètre de cohérence de 1 000 hectares au sein duquel doit être assurée une coordination avec les opérations sur les grandes infrastructures, telles la piétonisation du Vieux-Port et le plan-guide des espaces publics lié, les projets de rénovation urbaine du Centre Nord et de Saint-Mauront contractualisés avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), ainsi que les opérations pilotées par l'établissement public Euroméditerranée.

Cette opération d'aménagement a été concédée à la société publique locale d'aménagement SOLEAM.

Par arrêté préfectoral du 28 décembre 2015, cette concession a été transférée à l'EPCI compétent auquel s'est substituée la métropole Aix-Marseille-Provence à compter du 1er janvier 2016. La concession porte désormais le n°T1600914CO (ex-n°11/0136).

Le mode opératoire de l'Opération « Grand Centre Ville » prévoit des concertations spécifiques par pôle, au fur et à mesure de la définition des projets.

Par délibération du Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence du 30 juin 2016, le nouveau concédant a pris acte des dispositions relatives aux concertations prévues pour l'opération « Grand Centre Ville ». Ont été approuvées à cette occasion les modalités de concertation pour les projets suivants :

- le projet mixte d'équipement public de proximité et logements du Pôle Nationale-Providence 29-31, rue Nationale et les tènements mitoyens, dans le 1er arrondissement.

Signé le 30 Mars 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 Avril 2017

- les projets d'équipement public de proximité complémentaires prévus aux 14-18, rue Moustier et 44, rue d'Aubagne, dans le 1er arrondissement, impactant les pôles Ventre-Lieutaud et Arc-Palud
- le projet de requalification de la Place Jean Jaurès, dans les 1er, 5e et 6e arrondissements, issu de l'étude urbaine sur les pôles Curiol, Trois Rois, Olivier-Ferrari, Nau, Bons Enfants.

Aujourd'hui, il est proposé de poursuivre le processus de consultation par l'organisation de concertations pour les projets suivant :

Quartier Belsunce :

- Pôle Nationale-Providence : Aménagement de la Place de la Providence

Le pôle Nationale-Providence marque un jalon dans le parcours de la rue Longue des Capucins, une voie traversante historique du quartier Belsunce, et son épine dorsale Nord-Sud vers la Canebière.

Ce pôle inclut :

- l'îlot des Bains avec l'ancien parking du commissariat et un hammam en ruine,
- le parking de la Providence, derrière la BMVR.

En complément du projet de restructuration de l'îlot des Bains par une opération mixte prévoyant un équipement de proximité et des logements en "accession" déjà entériné, la requalification du parking de La Providence constitue un enjeu majeur pour l'attractivité du quartier.

Cette intervention propose la suppression du parking de surface au bénéfice d'un aménagement d'espace public végétalisé de type square, conforme aux préconisations environnementales de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) : il s'agit d'envisager la plantation d'arbres de haute tige en pleine terre pour adopter des mesures de lutte contre le réchauffement climatique par végétalisation.

La concertation portera notamment sur les usages attendus pour cet aménagement sur la base du diagnostic et des propositions établis par le programmate missionné.

- Pôle Nadar-Pouillon : mise en valeur et usage du Cœur d'îlot des Récollettes et restauration immobilière

Il s'agit de revaloriser l'îlot des Récollettes, où des investissements ont déjà permis de mettre en valeur une partie du patrimoine architectural et historique, en poursuivant les interventions qualifiantes notamment à travers :

- la mise en valeur de l'environnement du Mémorial de la Marseillaise
- la réouverture de la cour du couvent curatée avec des fonds du FEDER,
- Le traitement d'immeubles remarquables en particulier les vestiges du couvent et du parvis de son église par une opération de restauration immobilière.

La concertation portera en particulier sur les accès et l'usage de la cour du couvent et la mise en valeur du patrimoine historique.

Quartier Noailles :

- Pôles Canebière-Feuillants, Noailles-Capucins, Bédarrides, Saint Louis-Delacroix, Arc Palud, Ventre Lieutaud et Fongate

L'étude urbaine lancée sur cinq de ces pôles a permis de déterminer des axes d'intervention possibles en associant usagers, commerçants, résidents, riverains et associations à travers deux forums et des promenades urbaines associant les services techniques compétents. En complément du projet de création d'équipements publics de proximité développé parallèlement visant particulièrement les jeunes du quartier qui fera l'objet d'une concertation spécifique, il convient d'organiser une restitution :

Signé le 30 Mars 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 Avril 2017

- des orientations de l'étude constituant un plan-guide pour Noailles, en particulier les propositions concernant la gestion urbaine,
- de la programmation de la requalification des espaces publics,
- de la stratégie d'intervention sur le bâti en matière d'incitation à la réhabilitation, de lutte contre l'habitat indigne et de production de logements diversifiés, notamment par la maîtrise foncière d'intérêt public.

Pour les actions décrites ci-dessus par sites opérationnels, les modalités de concertation adoptées consisteront en :

- une exposition publique des documents explicitant le projet pendant un mois, dans un lieu public.
- des registres mis à disposition du public, permettant de consigner les remarques, questions et observations des habitants et usagers.
- une permanence technique, dont le calendrier sera précisé dans l'avis public, permettant d'apporter des explications et répondre aux questions.

Les dates et lieux de l'exposition seront portés à la connaissance du public par un avis qui sera publié dans deux journaux locaux, affiché en mairie de Marseille et au siège de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et mis en ligne sur les sites internet des collectivités concernées.

A l'issue de chaque concertation, un bilan sera soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante compétente. Une synthèse du bilan de la concertation sera consultable en ligne sur le site internet indiqué par les collectivités concernées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille-Provence du 29 mars 2017.

Où il le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que l'opération d'aménagement « Grand Centre Ville » concédée à la SOLEAM et transférée à la Métropole à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 relève d'une logique de renouvellement urbain ;
- Qu'il convient de poursuivre le processus de communication et d'échange par des concertations par pôle ou groupes de pôles pour les projets entrant dans le champ de cette opération, au fur et à mesure de leur définition préalablement à leur mise en œuvre ;

**Signé le 30 Mars 2017**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 18 Avril 2017**

- Que certains projets ont vu leur programme affiné conformément aux modalités opératoires de cette opération, et sont prêts à être soumis à une concertation publique dont il convient de fixer les modalités.

#### Délibère

#### Article unique :

Sont approuvées les modalités de concertation publique précisées par le présent rapport pour les opérations conduites par la SOLEAM dans le cadre de l'Opération « Grand Centre Ville » :

#### - Pôle Nationale-Providence : Aménagement de la Place de la Providence

Cette intervention propose la suppression du parking de surface au bénéfice d'un aménagement d'espace public végétalisé de type square, conforme aux préconisations environnementales de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) : il s'agit d'envisager la plantation d'arbres de haute tige en pleine terre pour adopter des mesures de lutte contre le réchauffement climatique par végétalisation.

#### - Pôle Nadar-Pouillon : Mise en valeur et usage du Coeur d'îlot des Récollettes et Restauration Immobilière

Cette intervention consiste en une série d'actions permettant de revaloriser l'îlot des Récollettes par : la mise en valeur de l'environnement du Mémorial de la Marseillaise ; la réouverture aux usages de la cour du couvent ; la restauration immobilière du bâti constituant les vestiges du couvent et de son son église déclassée.

#### - Pôles Canebière-Feuillants, Noailles-Capucins, Bédarrides, Saint Louis-Delacroix, Arc Palud, Ventre Lieutaud et Fongate

Restitution des orientations de l'étude urbaine constituant un plan-guide pour Noailles, et ses orientations en matière de requalification des espaces publics, stratégie et premières interventions en matière d'habitat et de logements.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Stratégie et Aménagement du Territoire,  
SCOT et Schémas d'urbanisme

Henri PONS

Signé le 30 Mars 2017  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 Avril 2017



## *Contributions portées sur le registre numérique*

Contributions enregistrées sur le site <https://www.registre-numerique.fr/concertation-place-providence/documents> ouvert entre le 01/06/2022 et le 30/06/2022.

*Dans un souci d'anonymat, seules les initiales des contributeurs et contributrices ont été conservées*

**@KF**

**Date de dépôt : Le 04/06/2022 à 09:31:04**

**Lieu de dépôt : Sur le registre électronique**

**Etat : Observation publiée**

**Objet :Rues adjacentes**

**Contribution :**

Je suis très en faveur de ce projet. Je suis habitant du quartier. Il a besoin de tranquillité et d'un début de cadre de vie. J'ai une remarques pas directement liée à la place Providence.

Les rues Tapis vert et Thubaneau servent aujourd'hui quasi uniquement à traverser le quartier depuis et vers le cours Belsunce. Beaucoup passent de la Rue de la république vers Dugommier / Gambetta. Le quartier subit ce trafic sans raison apparente. Si ces rues pouvaient être organisées pour desservir seulement le quartier et ses commerçants, tout le monde y serait gagnant.

**@CHM**

**Date de dépôt : Le 15/06/2022 à 11:02:11**

**Lieu de dépôt : Sur le registre électronique**

**Etat : Observation publiée**

**Objet :Enfin un espace vert à Belsunce**

**Contribution :**

Bonjour,

Je suis très contente d'apprendre le passage à la phase de concertation pour l'espace Providence. J'habite le quartier et il est vrai qu'on manque affreusement d'espaces verts. Le square ou la place seraient une bouffée d'air dans un quartier minéral et presque sans arbres.

Comme le commentaire précédent, je pense qu'il est également nécessaire d'imaginer un aménagement du quartier et du sens de la circulation des véhicules.

La Rue du Baignoir, une rue étroite, est impraticable lors des pics de circulation, avec des dizaines des scooters garés sur les trottoirs. Idem pour Rue du Petit Saint-Jean, avec des trottoirs privatisés aux alentours de la Bibliothèque de l'Alcazar (photo jointe). Il serait peut-être pertinent d'imaginer une semi-piétonnisation de certaines rues, les plus étroites du moins, et de réduire la circulation et réguler le stationnement gênant.



**@BQ**

**Date de dépôt : Le 15/06/2022 à 19:17:24**

**Lieu de dépôt : Sur le registre électronique**

**Etat : Observation publiée**

**Objet :Piétonnalisation et place de parking pour scooter**

**Contribution :**

Bonjour,

Je suis ravi d'apprendre qu'un réaménagement de cette place en espace vert va avoir lieu. Le quartier est si densément peuplé qu'un espace vert ne nous fera que du bien. Je tenais simplement à ajouter que enlever des places de parking ne doit pas pousser les gens à se garer en double file ou sur les trottoirs. Je trouverai judicieux de penser à des places dédiés aux scooters qui pululent dans le quartier et sont garés sur les trottoirs au détriment des piétons. La piétonisation de certaines rues du quartier faciliterait également beaucoup la vie du quartier.

**@CL**

**Date de dépôt : Le 23/06/2022 à 10:59:16**

**Lieu de dépôt : Sur le registre électronique**

**Etat : Observation publiée**

**Objet :Contribution au réaménagement de la Place de la Providence**

**Contribution :**

Je découvre que cet espace a le nom de place. Je pensais juste qu'il s'agissait d'un parking ! Du coup, voici un projet providentiel pour changer de regard sur Belsunce. Il y a quelques temps, alors que je n'étais que touriste occasionnel à Marseille, voilà un lieu que je traversais par obligation, et sans lui trouver de charme voire que des inconvénients pour rejoindre mon lieu de villégiature : pas terrible pour des premiers pas dans la ville...

Maintenant que je suis une habituée, traverser ce parking, pardon cette place, à pieds ou à vélo reste un mauvais moment à passer et l'occasion de se rappeler que la ville est "engorgée" par les voitures.

Vite, il faut pour cet espace un petit poumon vert et en attendant que le projet se concrétise, envisager, avec les riverains des aménagements transitoires qui permettent aux automobilistes de se projeter dans d'autres schémas d'usage de l'espace public...: diminution progressive des places de stationnement remplacés par des espaces paysagers et/ou des structures ludiques, artistiques, éphémères ; création d'événements qui permettent qu'il y ait des jours sans voitures ...

# Contributions portées sur le registre papier

Contributions proposées sur le registre disponible  
en Mairie de Secteur du 1/7,  
ouvert entre le 01/06/2022 et le 30/06/2022.



## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées à la fin de vos observations.

Belsunce manque cruellement d'espaces publics agréables, végétalisés et conviviaux. Le projet sur la place de la providence est donc porteur d'espoir à condition qu'il s'inscrive dans une logique résiliente et inclusive. Le risque est de voir s'installer sur cette nouvelle place une mauvaise fréquentation et des usages indésirables cependant les bénéfices pour les habitants ~~sont~~ pourraient être conséquents !

Mélodie IAFRATE

Nous avons besoin en effet d'espaces verts ombragés et entretenus. cependant si le parking ciel ouvert est appelé à disparaître peut-on bénéficier d'un tarif résidant au Parking indigo certe. bonse au mois ou à l'année pour les commerçants et Habitants ?

Tours — Labaurollette.



## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées à la fin de vos observations

Au sujet de la Place de la Providence  
Le quartier manque d'espace pour que les enfants puissent jouer dehors. Il manque aussi d'espace vert qui permettrait de lutter contre la canicule. De nombreux appartements sont vétustes et en sous-occupation. C'est donc d'autant plus nécessaire de transformer cette place pour offrir de meilleures conditions de vie aux habitants.  
Il faudrait que les commerçants puissent obtenir des tarifs préférentiels pour leurs clients dans les parkings avoisinants.

M. Fournel fournelmolly361@gmail.com

La réduction de la place donnée aux voitures semble une évidence, mais il faudrait tirer les leçons de l'expérience de la place Louise Michel toute proche : les plots pour contraindre le stationnement sauvage ont été systématiquement débarrassés, si bien que les services compétents ont fini par renoncer à maintenir ces mésusages. A propos d'usages également, il est temps de penser et préparer la place des femmes dans l'espace public. C'est un enjeu pourtant, mais c'est orienté dans le quartier Bellevue. Le dossier de

## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées à la fin de vos observations.

concertation n'a pas du tout. Il faut assurer  
que ce soit un objectif et un thème de travail pour  
les urbanistes et de concertation avec les intéressés,  
qui forment au minimum 50% de la population.

Thomas Morinière

Il faut 'rehabilité' Belsunce avec des  
espaces verts p'est le centre de Marseille

Benbella

Un jardin pour enfants avec des  
arbres ça sera support.

merci

EL BASSIRI

je souhaite que lousse le

jardin pour les enfants

BouaBou

Reu

## OBSERVATIONS DU PUBLIC

Merci de bien vouloir indiquer vos coordonnées à la fin de vos observations.

Bonjour,

Nous souhaitons des arbres, de l'espace pour se reposer, pour que les enfants jouent  
Un espace vraiment public (pas un stade)  
avec des jeux pour les enfants.

Pour permettre aux femmes d'occuper l'espace  
on peut envisager des outils de sport pour adulte  
à côté des jeux pour enfants.

Des bancs en carré ou en cercle.

Des tables de pique-nique.

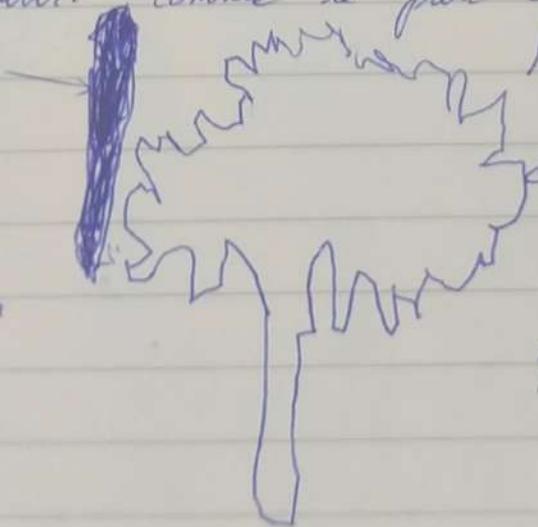
Ce qu'on ne souhaite pas c'est la fermeture  
de l'espace, la construction de cet espace.  
↳ du bâtiment.

Un espace encore bétonné.

Un espace aménagé et qui ne serait pas  
ouvert comme le parc de la porte d'Aix.

Marion BREUZET.

Un jeu  
avec une  
barre de  
compier  
comme  
à Parmantier  
(l'école)



Des arbres

"Et aussi des lézards  
qui sortent".

BASILE G  
(4 ans)

# ***Contributions des commerçants dans le cadre de l'atelier du 9 juin 2022***

Contributions proposées à partir de la méthodologie proposée par l'Adéus. Les participants ont travaillé à partir des « besoins » des commerçants, puis recherché de pistes de solutions pour répondre à ces besoins. A la demande des commerçants, des fiches « pistes de solutions » leur étaient proposées.

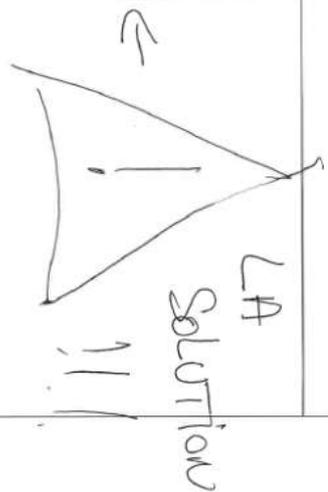
	Mes constats aujourd'hui : <b>les -</b>	<b>les +</b>	J'ai besoin...	Pistes d'amélioration
<p>Pour accueillir mes clients (proximité du stationnement, tarification...)</p>	<p>La distance → peut compliquer avec des clients dans un seul → deux garages pour pour la même zone de marchandise la voir</p> <p>Allez voir : gîte de bus</p> <p>longs bus d'ici à propos parking observés à Paris direct →</p>	<p>et après il y a le coin → ça va être plus facile</p> <p>de plus ça va être plus facile</p>	<p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p> <p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p> <p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p>	
<p>Pour faciliter les déchargements/chargements/livraisons</p>		<p>de plus ça va être plus facile</p> <p>de plus ça va être plus facile</p>	<p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p> <p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p> <p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p>	
<p>Pour que mes clients, mes employés et moi-même soyons en sécurité</p>	<p>Très du côté de Marchandise</p>	<p>de plus ça va être plus facile</p> <p>de plus ça va être plus facile</p>	<p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p> <p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p> <p>→ aller plus vite sur les pistes de bus</p>	

	Mes constats aujourd'hui : <b>les -</b>	<b>les +</b>	J'ai besoin...	Pistes d'amélioration
Pour accueillir mes clients (proximité du stationnement, tarification...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prise parking existant</li> <li>- difficile à pour faire des livraisons</li> <li>le parking</li> <li>la gestion</li> <li>- un peu de place devant la place</li> <li>difficile à livrer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- proximité</li> <li>- accès direct aux magasins</li> <li>direct</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rendre l'usage des parkings nouveaux plus que à l'heure ou à l'heure creuse</li> <li>accéder direct</li> <li>- faire être l'accès à la directe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- location par commercial place parking</li> <li>- ou gestion en tout</li> <li>- l'usage de type rue s'ouvre pour répondre aux besoins clients</li> <li>si possible directe</li> <li>- créer place en nouveau ou en plus</li> </ul>
Pour faciliter les déchargements/chargements/ livraisons				
Pour que mes clients, mes employés et moi-même soyons en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de visibilité</li> <li>- à l'heure</li> <li>- décharges</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- que les places se trouvent à l'heure de franchissement "normal"</li> <li>- visibilité à mettre en place</li> <li>- gestion de l'usage</li> <li>- accès</li> <li>- accès à des parkings</li> <li>particuliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- créer d'urgence le bon gestion de matériel</li> <li>- moyen police voir</li> <li>- à l'heure</li> </ul>

<p>Pour assurer la propreté aux abords de mon commerce et assurer un traitement réactif des déchets</p>	<p>→ surmarchés récurants → maintenir gâches des déchets → Lien directs vidéoph' avec actifs</p>		<p>→ sur meilleur gâches des déchets, notamment des encombrants, prise à jour est → avoir la gestion des déchets → à adapter aux lieux communs</p>	<p>→ loi dévia → ramassage à la fin du commerce → prévoir de</p>
<p>Pour garantir la qualité d'accueil de mes clients (qualité des espaces, restauration...)</p>			<p>→ Mettre la priorité besoins récurrents aux besoins des consommateurs → idéaliser la qualité" → Développer l'agencement des locaux commerciaux pour qu'ils soient adaptés de "vues"</p>	<p>→ faire suite arrivés de nouveaux commerces → développer "carrés" → Ne pas se limiter à une seule proposition adaptée aux commerces (visites pour les adresses par exemple) et cible -</p>
<p>Autres</p>				

Suite à l'étude de vos propositions, voici ici la synthèse des solutions qui nous paraissent les + pertinentes

	Mes constats aujourd'hui :	J'ai besoin...	Pistes d'amélioration
<p>Pour accueillir mes clients (proximité du stationnement, tarification...)</p>	<p><b>les -</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pb Stationnement</li> <li>- Coût parking Parking</li> <li>- Coût de stationnement</li> <li>- Aires livraison</li> <li>- Pénalité de stationnement</li> </ul>	<p><b>les +</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Majoritairement les clients reviennent pour nous</li> </ul>	<p>Solution: Parking (cehalo park) CTCI consacré et sollicité uniquement nos clients !!</p> <p>ainsi qu'une zone réservée parking Garbette</p>
<p>Pour faciliter les déchargements/ livraisons</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aires livraison</li> <li>- inefficaces</li> <li>- aucune signalétique</li> <li>- de votre présence</li> <li>- Valorisation visuelle</li> <li>- attractivité quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de marquage des incursions au priorité</li> <li>- impact des clients très rapide devant votre magasin</li> </ul>	<p>éviter aires de livraison (markto) et faire passer en places de stationnement</p> <p>Parquet</p>
<p>Pour que mes clients, mes employés et moi-même soyons en sécurité</p>	<p>Zéro présence police</p> <p>délinquance toujours aussi présente</p>	<p>de caméras en état de marche !!</p> <p>présence policière - meilleur allouage des lieux de faire</p>	



<p>Pour assurer la propreté aux abords de mon commerce et assurer un traitement réactif des déchets</p>	<p>mise en place de local dédié !!! (pour nos cartons)</p>	<p>équipes de propreté et ramassage des encombrants</p>	<p>Nettoyage des rues -</p>	<p><u>des déchets</u></p>
<p>Pour garantir la qualité d'accueil de mes clients (qualité des espaces, restauration...)</p>	<p>des vestes si gen</p>	<p>à assés</p>	<p>.</p>	
<p>Autres</p>	<p>renouveler</p>	<p>les places de Parking</p>	<p>à la rue du Petit St Jean</p>	

	Mes constats aujourd'hui :	J'ai besoin...	Pistes d'amélioration
Pour accueillir mes clients (proximité du stationnement, tarification...)	<p>les -</p> <p>Sign. d'arrêt au bon pk. Insuffisante. place de livraison occupés. 1<sup>er</sup> Garde Royal</p>	<p>les +</p> <p>parking en ouvrage très beaux</p>	<p>100 client./jour. ingr: 200 de pleine saison 150 c'est la part de pk Bourne</p> <p>- plus de livraison dans les zones payées pour être occupés ne déstabiliser.</p> <p>- ajouts à la hausse de tarification. (très important)</p> <p>- améliorer la signalétique : - la livraisons vers les pts de livraison - les points de livraison</p> <p>de faire très vite, bien avec la place Freemove</p>
Pour faciliter les déchargements/ livraisons			<p>- livraison des colis aux Bourne après samedi par aéroport dans les horaires</p>
Pour que mes clients, mes employés et moi-même soyons en sécurité	<p>pb du gars qui bivouaque au niveau abrite les trois semaines tard le soir. Problème de gabarit après pluie. Faire dix fois pour de la ne aborder caméras de surveillance ne servent à rien car vandalisées.</p>	<p>généralisation du parking eff. de zone surveillance pour éviter squats sur zone public. de parking gérés et sécurisés.</p>	<p>1<sup>er</sup> après public présence de mise en place d'arrêt, de surveillance.</p>

<p>Pour assurer la propreté aux abords de mon commerce et assurer un traitement réactif des déchets</p>	<p>ajoutage de sacs de poubelle à l'arrière pour faciliter le nettoyage</p>	<p>+</p>	<p>bons</p>	<p>Prts amélioration.</p>
<p>Pour garantir la qualité d'accueil de mes clients (qualité des espaces, restauration...)</p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>
<p>Autres</p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>	<p></p>

	Mes constats aujourd'hui :		J'ai besoin...	Pistes d'amélioration
	les -	les +		
Pour accueillir mes clients (proximité du stationnement, tarification...)	Barrière = bon travail 5 rue service Sans de parking 50% de camion 100 personnes	6 du Sdho = on ne peut pas descendre avec les déchets.	Parking au milieu du quartier, ne crée	80 places Barre 80 + Grande H carte comment faire pour + Barre de stationnement tip en venue.
Pour faciliter les déchargements/chargements/livraisons				
Pour que mes clients, mes employés et moi-même soyons en sécurité				

# ***Publications presse annonçant la concertation réglementaire***

La Marseillaise, édition des 7 et 8 mai 2022  
La Provence, édition du 8 mai 2022  
TPBM édition du 11 mai 2022

# CORONAVIRUS

## La Chine reporte les grands Jeux asiatiques

### RESTRICTIONS

Les Jeux asiatiques, grande compétition sportive qui devait se dérouler en septembre en Chine, ont été reportés à une date non précisée, a annoncé vendredi la télévision publique chinoise en pleine flambée épidémique.



La Chine fait face à un regain épidémique depuis plusieurs mois.

PHOTO AFP

« Le Conseil olympique d'Asie a annoncé que les 19 Jeux asiatiques, qui devaient initialement se tenir (...) du 10 au 25 septembre 2022, sont reportés », a indiqué CCTV sur le réseau social chinois Weibo.

« Les nouvelles dates seront annoncées à une date ultérieure », a précisé la télévision sans mentionner le Covid-19.

Les organisateurs avaient prévu d'appliquer un plan de prévention du coronavirus basé sur celui des derniers Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, en février à Pékin, qui avaient constitué un succès sur le plan sanitaire. Mais le récent regain épidémique n'avait pas encore commencé.

AFP



SAU BUREAU BURGER

### Concertation publique AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PROVIDENCE (Marseille 1<sup>er</sup>)

La Métropole Aix-Marseille-Provence a confié à SOLEAM l'aménagement de la Place de la Providence dans le cadre de l'opération Grand Centre-Ville. Cette opération s'intègre dans le projet partenarial d'aménagement du centre-ville, copiloté par la Ville de Marseille, la Métropole et l'État. Une concertation au sujet des usages attendus pour l'aménagement de la place est lancée sur la base du diagnostic et des propositions établies par le programmate missionné.

#### Les modalités de concertation

sont les suivantes :  
**DU 1<sup>er</sup> AU 30 JUIN 2022**  
**Mairie de secteur 1/7**  
**61 La Canobière**  
**13001 Marseille**

- + Une exposition publique
  - + Un registre mis à disposition du public
  - + Quatre permanences techniques
- Jeu 2 juin de 9h à 12h ;  
 Mercredi 8 juin de 14h à 17h ;  
 Vendredi 17 juin de 14h à 16h ;  
 Mardi 21 juin de 9h à 12h.

#### OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



## Les pompiers squattent la récré

Les marins-pompiers ont sensibilisé les CM2 de l'école Kléber aux gestes de premiers secours, vendredi matin

**B**ras croisés, temps rasés et uniforme bleu marine sur le dos, six marins-pompiers font face aux élèves de la classe de CM2 de Cécile Carabé. Ce vendredi matin, la pièce vitrée au fond de la cour de récréation, qui sert d'ordinateur de billard-bocce, a été transformée en salle de conférences. Installés en rangs d'oignon sur de petits bancs en bois les élèves les observent en silence, impressionnés. "Vous savez qu'on est ?" lance le plus âgé des militaires. Un "oui" collectif émane du groupe. La séance peut commencer.

Depuis 2015 c'était devenu une tradition : chaque année, les marins-pompiers intervenaient pendant une demi-journée dans 200 écoles de la ville. Après deux ans d'absence liés au Covid,



Chaque année, les marins-pompiers sensibilisent à 200 écoles de la ville grâce à leurs interventions en classe de CM2. Le prochain projet du bataillon est de créer un centre de prévention des destinés aux adultes, comme il en existe au Japon. Ils recherchent actuellement un lieu en centre-ville pour l'installer.

**"On veut remobiliser tout le monde, ce sont des sujets vitaux."**  
LE VICE-AMIRAL PATRICK ALGER

c'est avec enthousiasme que les équipes de Patrick Alger, commandant du bataillon, ont repris le chemin de l'école et invité les médias locaux à les suivre. "On veut remobiliser tout le monde, car ce sont des sujets vitaux", commente le vice-amiral. Les accidents de la vie courante sont la première cause de mortalité des enfants d'un à

14 ans, plus de 200 décès par an en France selon une étude publiée en 2021, la plupart du temps liés à des chutes. "On a ciblé la classe de CM2 car ce sont des préadolescents, ils ont un bon regard sur ce que font les adultes, ils peuvent venir en aide à une maman malade ou à une petite sœur". Tous les thèmes sont abordés : "Savez-vous pour-

quoi on nous appelle les marins-pompiers ? Quels sont les risques particuliers à Marseille ? Est-ce que vous connaissez des exemples de risques domestiques ? Comment fait-il réagir ? Les enfants répondent du tac au tac : "Si y'a un incendie, il faut pousser ce qui est important pour nous et sortir", "il y a une usine dangereuse à

Port-de-Bouc". "T'ai déjà assisté à un crime à la partie d'Azé"... Après la théorie, les secouristes ont prévu la pratique : un jeu de rôle avec deux élèves qui simulent un appel aux secours après une chute. L'occasion au passage pour le capitaine de leur rappeler les numéros d'urgence et de leur indiquer que le 311, souvent évoqué dans les sé-

ries, vient des États-Unis et ne fonctionne pas en France. À l'heure de la récré, les militaires discutent au milieu des enfants qui courent dans tous les sens. "On leur a annoncé que les marins-pompiers venaient et il y a une semaine et depuis, ils nous parlent tous les jours, raconte Cécile Carabé, professeure des CM1-CM2. Il avait déjà au cou-

rant de pleins de choses. On leur en a déjà parlé les années précédentes, mais ils avaient le regard avec les pompiers. Ils leur racontent des anecdotes." C'est le cas de Nizar, le bombardier de 10 ans parle de cette rencontre avec de l'enthousiasme et des yeux qui brillent : "Je suis en train de me souvenir un bon moment".

MARIE WILLOU



### Concertation publique AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PROVIDENCE (Marseille 1<sup>er</sup>)

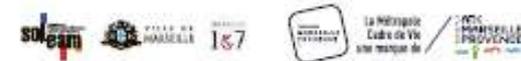
La Métropole Aix-Marseille-Provence a confié à SOLEAM l'aménagement de la Place de la Providence dans le cadre de l'opération Grand Centre-Ville. Cette opération s'intègre dans le projet partenarial d'aménagement du centre-ville, copiloté par la Ville de Marseille, la Métropole et l'État. Une concertation au sujet des usages attendus pour l'aménagement de la place est lancée sur la base du diagnostic et des propositions établies par le programme missionné.

Les modalités de concertation sont les suivantes :

**DU 1<sup>er</sup> AU 30 JUIN 2022**  
Mairie de secteur 1/7  
61 La Canebière  
13001 Marseille

- Une exposition publique
  - Un registre mis à disposition du public
  - Quatre permanences techniques
- Judi 2 juin de 9h à 12h ;  
Mercredi 8 juin de 14h à 17h ;  
Vendredi 17 juin de 14h à 16h ;  
Mardi 21 juin de 9h à 12h.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



## - À LA PELLE -

La Métropole Aix-Marseille Provence (AMP) vient de commencer le chantier de requalification de la promenade Georges Pompidou, à côté de la base nautique du Roucas-Blanc. Une opération à 2 M€.

Le chantier de requalification de la promenade Georges Pompidou, en bord de mer à Marseille, commence. La Métropole Aix-Marseille Provence (AMP) entend rénover ce secteur qui accueillera les épreuves de voile et de nautisme pour les Jeux olympiques 2024. Ce dernier permet d'accéder à la base nautique du Roucas-Blanc et d'entrer dans le parc balnéaire du Prado. Il se situe dans le prolongement de la comiche Kennedy dont le chantier de réfection vient d'être achevé pour un montant de 32 M€. Le chantier de la promenade Pompidou est porté par le service « voirie, espace public » de la Métropole. La maîtrise d'œuvre est confiée à Egis et la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) à Dekra.

## BOUCHES-DU-RHÔNE

## MARSEILLE : LA REQUALIFICATION DE LA PROMENADE POMPIDOU COMMENCE

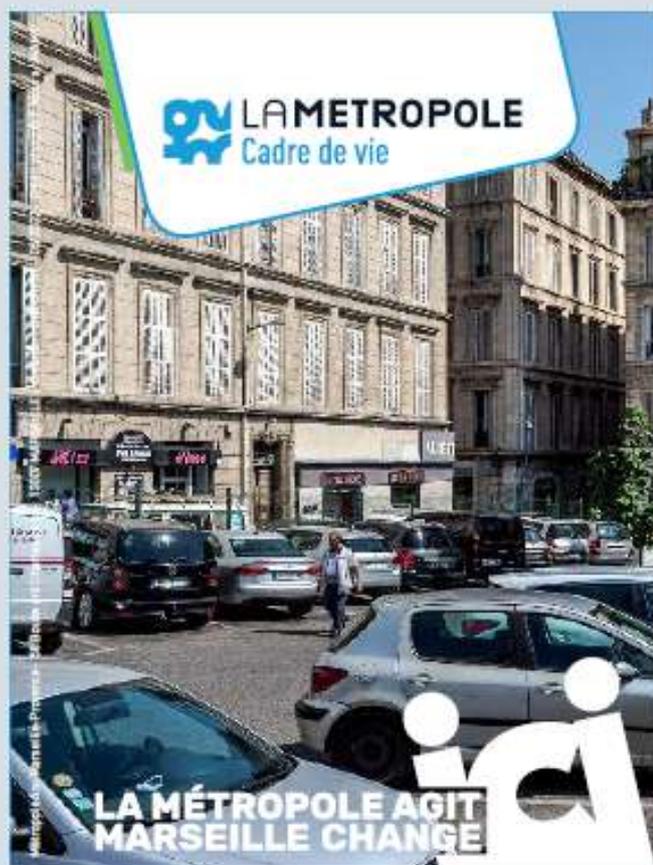


À Marseille, la promenade Pompidou sera requalifiée en vue des Jeux olympiques 2024.

Les travaux sont réalisés par Eurovia et Snef. Le budget est de 2 M€. Au total, 8 600 m<sup>2</sup> vont être requalifiés. Il s'agira d'élargir des trottoirs à certains endroits pour les porter de 3,7 à 6,6 mètres, de créer 265 mètres de piste cyclable délimitée de la circulation automobile par un séparateur, de planter cinq arbres de hautes tiges et

350 arbustes et massifs de strate basse. Une borne de recharge électrique pour deux véhicules va être posée. Durant toute la durée du chantier, les circulations piétonnes sont maintenues et les commerces restent accessibles. Ce chantier devrait se terminer en décembre 2022.

Frédéric Delmonte



### Concertation publique AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PROVIDENCE (Marseille 1<sup>er</sup>)

La Métropole Aix-Marseille-Provence a confié à SOLEAM l'aménagement de la Place de la Providence dans le cadre de l'opération Grand Centre-Ville. Cette opération s'intègre dans le projet partenarial d'aménagement du centre-ville, copiloté par la Ville de Marseille, la Métropole et l'État. Une concertation au sujet des usages attendus pour l'aménagement de la place est lancée sur la base du diagnostic et des propositions établies par le programmeur missionné.

Les modalités de concertation sont les suivantes :

**DU 1<sup>er</sup> AU 30 JUIN 2022**

Mairie de secteur 1/7

01 La Canebière

13001 Marseille

- Une exposition publique
  - Un registre mis à disposition du public
  - Quatre permanences techniques
- Jeudi 2 juin de 9h à 12h ;  
Mercredi 8 juin de 14h à 17h ;  
Vendredi 17 juin de 14h à 16h ;  
Mardi 21 juin de 9h à 12h.

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :



# ***Certificats d'affichage de la concertation réglementaire***

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Madame Valérie RANISIO, Directeur d’Appui Fonctionnel de la Direction Générale Adjointe « la ville plus verte et plus durable » de la ville de Marseille, certifie que :

**LE DOCUMENT « CONCERTATION PUBLIQUE - AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PROVIDENCE » PAR LA SOLEAM DANS LE CADRE DE L’OPÉRATION GRAND CENTRE-VILLE ET AU SUJET DES USAGES ATTENDUS POUR L’AMÉNAGEMENT DE LA PLACE - LANCEMENT DE LA CONCERTATION,**

**A été affiché**, à la Mairie de Marseille, en vitrine extérieure de la Direction Générale Adjointe « la ville plus verte et plus durable » (40, rue Fauchier 13002 Marseille) **et publié** sur le site internet de la ville de Marseille.

**Du 10 mai 2022 au 30 juin 2022 inclus**

Fait à Marseille, le 1er juillet 2022

**Pour le Maire par délégation**

**Le Directeur  
d’Appui Fonctionnel**



**Valérie RANISIO**

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**  
**N°22/435**

La Maire des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements  
de la Ville de Marseille  
certifie avoir fait afficher  
à la Mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements

**DU 10 MAI 2022 AU 30 JUIN 2022 INCLUS**

**L’AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE CONCERNANT L’AMÉNAGEMENT DE LA  
PLACE DE LA PROVIDENCE 13001 MARSEILLE.**

Fait à Marseille,  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2022

**La Maire d’Arrondissements**

**Sophie CAMARD**

**Par délégation**

**La Directrice Générale des Services**

  
**Corinne HERMITTE**



**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**  
**N°22/435**

Le Maire de Marseille, certifie que :

**L’AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE CONCERNANT L’AMÉNAGEMENT DE LA  
PLACE DE LA PROVIDENCE 13001 MARSEILLE**

a été affiché à la porte de l’Hôtel de Ville

**DU 10 MAI 2022 AU 30 JUIN 2022 INCLUS**

Fait à Marseille en l’Hôtel de Ville,  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2022

**Pour le Maire par délégation,  
Le Responsable du Service Assemblées et Commissions**

**Anne MARREL**

SERVICE ASSEMBLÉES ET COMMISSIONS  
Thomas SEGADE

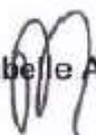
Hôtel de Ville - 13233 MARSEILLE CEDEX 20 - TÉL. : 04 91 55 11 11



Marseille le, 04 JUN. 2022

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Isabelle Arnould, certifie que le panneau prescrivant l'ouverture et le déroulé de la concertation publique relative à l'aménagement de la place de la Providence située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Marseille, a été affiché du 11 mai 2022 au 30 juin 2022 inclus, au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

  
Isabelle ARNOULD



# Notes et remarques libres

*Vous pouvez si vous le souhaitez nous transmettre vos contributions\*. Si elles ne seront pas intégrées à la « concertation réglementaire », elle continueront à nourrir les réflexions tout au long du processus d'élaboration du projet.*

*\* Soléam : 49 La Canebière, 13001 Marseille  
ou par mail [contac@soleam.net](mailto:contac@soleam.net)*







## Bilan de la concertation

### Aménagement de la place de la Providence

juillet 2022



#### **l'Adéus**

80 rue Marengo | 13006 MARSEILLE

[www.adeus-reflex.org](http://www.adeus-reflex.org)

[adeus@adeus-reflex.org](mailto:adeus@adeus-reflex.org) | 06 68 57 75 63